

Entente entre les TUA et Chrysler

Les Travailleurs unis de l'automobile et la Chrysler Corporation en sont venus à une entente sur un contrat de trois ans après de laborieuses négociations. Les TUA admettent qu'ils ont fait d'importantes concessions à la Chrysler sur les clauses salariales, et que les employés du troisième constructeur automobile américain n'atteindront la parité avec leurs collègues de General Motors et Ford Motor qu'au cours de la troisième année du contrat. Les mesures consenties par les TUA permettront à Chrysler de réaliser des économies de \$230 millions, selon le syndicat.

CONTRATS POTENTIELS POUR TROIS FIRMES ONTARIENNES

Trois sociétés ontariennes se partageront la majeure partie des \$23 millions que Singer Kearfoot, une compagnie du New Jersey, consacrera à la fabrication d'instruments électroniques pour le CF-16S, à condition que le gouvernement canadien choisisse cet appareil pour ses forces armées. Singer Kearfoot est un sous-traitant de la General Dynamics de St. Louis, constructeur du chasseur F-16. Les trois compagnies ontariennes sont Garrett Manufacturing, de Rexdale, Computing Devices, d'Ottawa, et Leigh Instruments, de Carleton Place, près de la capitale fédérale.

PRÉVOST CAR INVESTIT \$6 MILLIONS

La relocalisation de l'usine d'autobus Prévost Car, à Sainte-Claire de Dorchester, nécessitera un investissement de \$6 millions pour la construction d'un édifice de 70.000 pieds carrés et la modernisation de l'équipement. C'est ce qu'a déclaré M. Elieud Pelletier, directeur de l'usine. Affirmant que la compagnie avait pris cette décision avant même de connaître le montant de la subvention que lui accorderait le MEER, M. Pelletier a précisé que les travaux débuteront d'ici trois semaines et seront complétés pour le printemps prochain. La compagnie Prévost, spécialisée dans la construction d'autobus luxueux, emploie actuellement 225 personnes. Après la relocalisation, le personnel sera d'environ 375 employés. Quant à la production, elle passera de 120 autobus par année à plus de deux cents véhicules. Rappelons que la compagnie Prévost a vendu des autobus partout au Canada, aux États-Unis, en Arabie saoudite et, tout récemment, en Tunisie.

LE DOLLAR AMÉRICAIN RÉCULE LÉGÈREMENT

Les marchés des changes ont réagi mollement, hier, aux dernières initiatives de Washington de soutien au dollar. Le trésor américain a annoncé, la veille, qu'il emprunterait 4 milliards de marks à cet effet avec, pour garantie, des bons du Trésor dont le taux d'intérêt devrait être connu sous peu. Quant à la livre sterling, elle est remontée quelque peu face au dollar après sa chute, mercredi, consécutive à l'annonce de la levée totale du contrôle des changes en Grande-Bretagne. A Francfort, le dollar affichait 1.8023 dm en clôture contre 1.8023 la veille. Sur les autres places européennes, il a clôturé à 1.8015. La livre sterling affichait en clôture sur les places européennes \$2.1145 contre 2.1110 mercredi. Lundi, à la veille de l'annonce de la levée totale du contrôle des changes elle cotait 2.1500 dollars.

84,85

+3/10

CANADIEN

Pétrole: le Canada doit payer \$300 milliards s'il veut atteindre l'autosuffisance

par Jean-Guy DUGUAY

Le Canada pourrait devenir une des très peu nombreuses nations à réussir l'exploit de s'affranchir des importations de pétrole. «Les réserves canadiennes sont amplement suffisantes pour répondre à la demande intérieure au-delà de l'an 2000; la technologie est disponible ou à portée de la main. Il ne reste qu'à y mettre le prix: \$300 milliards au cours de la prochaine décennie» et à convaincre les consommateurs de payer la facture.

Le président de la très agressive société Dome Petroleum de Calgary, William E. Richards, a tracé hier au cours du forum sur l'énergie organisé par la Chambre de commerce du district de Montréal un ambitieux projet d'investissements, qui, selon lui, mettrait définitivement le pays à l'abri des sautes d'humeur des marchands de pétrole étrangers tout en assurant la prospérité de ses citoyens.

«Il suffirait, selon M. Richards, de donner à l'industrie pétrolière les moyens financiers et les dégrèvements fiscaux nécessaires au développement des ressources pétrolières et gazières qui abondent au pays.»

Selon lui, les Canadiens consomment en trop grande quantité du pétrole trop bon marché. Un relèvement des prix payés aux producteurs de l'Ouest aurait pour effet de forcer les consommateurs à réduire leurs achats, (cette suggestion a d'ailleurs été appuyée par la majorité des intervenants à ce colloque), tout en mettant les milliards nécessaires à la réalisation du programme proposé par M. Richards, à la disposition des producteurs.

Double prix

Afin de rendre l'opération moins douloureuse pour les consommateurs de pétrole, M. Richards suggère que le gouvernement fédéral adopte la politique du double prix pour le pétrole canadien.

Il a d'ailleurs souligné la disparité entre les prix payés aux producteurs américains et ceux que reçoivent les producteurs de l'Ouest.

Le prix moyen d'un baril de pétrole albertain est de \$13.75. Après avoir payé les redevances diverses au gouvernement de l'Alberta, 30 pour cent de cette somme, il ne reste que \$9.65 dans la poche du producteur. Les coûts de production d'un seul baril de pétrole s'élèvent à \$1.50. Il lui reste donc \$8.15. De cette somme il doit déduire les impôts et les taxes. C'est à même ce profit qu'il doit financer le coût de ses programmes d'exploration, indispensables s'il veut faire de nouvelles découvertes.

Le producteur américain reçoit approximativement \$35 dollars canadiens pour chaque baril de pétrole expédié de ses champs pétroliers. Les redevances varient de 10 à 15 pour cent. Ses coûts de production étant sensiblement les mêmes que ceux de son confrère canadien (\$1.50 par baril) le producteur américain dispose de \$24.75 par baril à réinvestir dans l'exploration.

C'est cette disparité entre les prix payés, \$8.15 au Canada et \$24.75 aux États-Unis, qui devrait être réduite par le biais du système du double prix. Le pétrole provenant des puits existants continuerait d'être facturé au prix actuel de référence, \$13.75 par baril, tandis que le pétrole pompé des puits qui seront découverts dans l'avenir, serait vendu au prix mondial. «Pourquoi payer le gros prix aux Arabes, de plus en plus réticents à ouvrir les robinets, alors que nous achetons à rabais de nos propres producteurs?» demande M. Richards.

Selon lui, il suffirait d'augmenter les prix du pétrole canadien

Les vertus des hausses de prix

par Jean-Guy DUGUAY

Les Québécois ne doivent pas s'attendre à ce que leur gouvernement s'oppose avec trop de véhémence à l'augmentation des prix du pétrole réclamée par le gouvernement et les producteurs albertains. «Selon le principe défendu au cours des dernières années du droit de regard exclusif des provinces sur leurs richesses naturelles, le Québec appuie la position de l'Alberta et préconise une hausse des prix qui tenterait de rapprocher les prix canadiens des prix mondiaux.»

De plus le Québec croit qu'une hausse substantielle des prix, à un rythme civilisé toutefois, aurait pour effet secondaire de rendre les nouvelles formes d'énergie plus rentables et de susciter leur utilisation au Québec.

«Il faut rendre les énergies nouvelles d'origine québécoise plus concurrentielles si nous voulons susciter l'essor de nouvelles industries et atteindre les objectifs du Livre blanc sur l'énergie», a expliqué hier le sous-ministre à l'Énergie, Claude Roquet, lors du colloque sur l'énergie de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Accord

Les autres experts entendus à ce colloque appuient la position québécoise. Presque tous se sont accordés pour dire que seule une augmentation des prix incitera les consommateurs à réduire leurs achats ou à tout le moins les sensibilisera aux mesures de conservation mises de l'avant et préconisées par les gouvernements.

Le professeur Fernand Martin du département des sciences économiques de l'Université de Montréal croit lui aussi que seules des hausses «significatives» réussiront à faire prendre conscience à la population de l'urgence d'économiser et de conserver les ressources non renouvelables.

Pour lui augmentations de prix et conservation vont presque de pair.

Un représentant du gouvernement fédéral, G.W. Tough, directeur général du service de la Stratégie de l'énergie et analyste des politiques au ministère de l'Énergie, croit lui aussi aux vertus des hausses des prix du pétrole.

«Si le Canada a des solutions de rechange, il ne doit pas moins freiner sa consommation et des prix plus réalistes pointent à l'horizon parce qu'ils décourageront le gaspillage», a-t-il expliqué.

Prix réel

Une étude récente effectuée aux États-Unis démontre que le prix réel des produits pétroliers n'a pas augmenté depuis 1970. L'ouvrier américain travaille le même nombre de minutes qu'il le faisait il y a dix ans pour se payer un gallon d'essence, selon cette étude.

La théorie avancée par les experts présents au colloque semble ne pas avoir tellement d'effets sur les habitudes de consommation. Selon un relevé de l'Impériale, la consommation baisse quelque peu suite à une augmentation des prix du mazout. Elle reprend de plus belle cependant une fois le choc initial absorbé.

pour inciter les producteurs à se lancer dans l'exploration. «Le truc a fort bien marché il y a quelques années lorsque les réserves de gaz apparaissaient s'amenuiser. Il a suffi d'augmenter les prix pour que l'on en découvre de nouvelles nappes.»

Proposition politique

La proposition avancée en certains milieux de hausser les prix du pétrole et de créer à même ces revenus additionnels une caisse énergétique d'urgence tient, toujours selon le président de Dome, beaucoup plus de la politique que de l'économie de marché.

L'investissement énorme que nécessitera l'opération proposée par M. Richards aura aussi des côtés intéressants. L'industrie pétrolière canadienne s'approvisionne au Canada dans une proportion de 70 à 80 pour cent et l'importance des retombées économiques de ses investissements seront énormes.

Le projet d'extraction de pétrole synthétique de Alsands, qui devrait produire ses premiers barils de pétrole en 1986, coûtera quelque \$4.9 milliards. Au moins 45 pour cent des \$2.25 milliards qui seront consacrés à l'achat d'équipement seront retournés dans l'économie des provinces de l'est.

Dans le cas du projet de Cold Lake, piloté par Esso, c'est à peu près \$700 millions qui seront dépensés dans l'est, toujours selon M. Richards.

Le tronçon canadien du pipeline de l'Alaska, dont la construction doit débuter en 1985, et qui nécessitera des investissements de \$4.4 milliards aura des retombées économiques du même ordre.

Une pénurie de gaz propane compromet la récolte de maïs-grain

par Laurier CLOUTIER

Plusieurs coopératives agricoles et encore plus de fermiers ont manqué de gaz propane au cours des derniers jours et certains craignent que la pénurie se manifeste à nouveau d'ici la fin de la saison, entraînant la perte d'une partie de la récolte de maïs-grain.

Des vérifications auprès de coopératives agricoles et de fournisseurs ont révélé que plusieurs ont dû interrompre leur récolte de maïs servant à la nourriture du bétail parce qu'ils ne pouvaient s'approvisionner en gaz propane, le carburant qui alimente au Québec (contre le gaz naturel à 80 pour cent en Ontario et aux États-Unis) les séchoirs de ce produit qui fermentent très rapidement une fois coupés.

Le responsable André Houle du poste de séchage de la Coopérative agricole de Napierville s'est retrouvé à sec pendant «quelques heures» en fin de semaine dernière, comme son vis-à-vis de la Coopérative de Lac Saint-Pierre à Nicolet, M. Armand Mousseau, qui en a manqué pendant 12 heures.

«Les approvisionnements ne sont pas faciles. La constitution de trains spéciaux pour le transport du grain de provenance de l'Ouest canadien vers l'Est obligerait de placer en gare des wagons de gaz propane. On a redouté une pénurie provoquée pour faire grimper les prix mais ce ne serait pas le cas. Nos prix n'ont pas augmenté parce que nous détenons un contrat d'approvisionnement».

Le directeur général Léon Martin de la Coopérative agricole régionale de Sainte-Rosalie a été avisé de détails possibles mais a pu échapper à la pénurie de peu comme le concurrent Parrish & Heimbecker Ltée (un acheteur de grains de Sainte-Rosalie) qui «est passé proche, à deux heures d'avis».

La température clémente d'il y a quelques jours a provoqué une

	\$1,145	+118.1%
	\$595	+130%
	\$434	+49%
	\$416	+97.1%
	\$366.2	+191%
	\$174.3	+65.3%
	\$86.1	+64%

Carter menace de «punir» l'industrie pétrolière

Le président Carter a menacé, hier, de prendre des «mesures de rétorsion» contre les compagnies pétrolières si le Congrès n'adoptait pas une lourde taxe sur les énormes profits qu'elles vont tirer de la levée du contrôle des prix du pétrole. Le chef de la Maison-Blanche s'est dit inquiet des bénéfices plantureux affichés au cours des trois derniers mois par les pétroliers. Les résultats financiers des compagnies révèlent notamment que la standard Oil triplait ses profits, tandis que Mobil, Gulf et Exxon les multipliaient par deux.

forte réception de céréales que ralentit maintenant la pluie, peut-être temporairement, alors que les stocks de gaz propane demeurent très minces.

«Nous, ça va bien depuis deux jours mais on a très peu opéré en fin de semaine» de crainte de manquer de carburant. Quant au prix, «si les gens paniquent...»

Les fermiers et les petits séchoirs avec une production irrégulière ont manqué de gaz naturel en fin de semaine.

Des fermiers ont stoppé leurs récoltes dans Vaudreuil-Soulanges, Valleyfield, Saint-Hyacinthe et Richelieu, soit la région du maïs-grain. Ils ne peuvent plus maintenant aller dans les champs parce que c'est trop humide.

Gasbec

Le responsable des achats de

Gasbec, Donald Boileau, «le plus gros fournisseur au Québec», a déclaré que «le problème sera réglé la semaine prochaine. On va travailler dimanche à cet effet».

Gasbec s'approvisionne à 50 pour cent des raffineries locales, et de l'Ouest, pour l'autre moitié.

«Les raffineries éprouvent des problèmes de production en raison de bris, de manque de brut ou d'une matière première de moins bonne qualité.» Quant au gaz propane de l'Ouest, il met «de cinq à huit jours» pour arriver à destination.

«On a été très honnête avec nos 45.000 clients. On les a avisés lundi que les approvisionnements seraient très serrés cette semaine, durant environ sept jours» et de retarder un peu leur récolte.

Grenier Ruel achète Desjardins Couture

par Laurier CLOUTIER

La maison de courtage Grenier Ruel complètera l'acquisition de Desjardins Couture le premier novembre.

Le président Jean-Paul Massé a déclaré au cours d'une entrevue que cette transaction portera à près de cent le nombre d'employés, dont 65 représentants.

Les négociations duraient depuis environ deux mois.

Le président Michel Leduc, de Desjardins Couture, deviendra vice-président de Grenier Ruel alors que le vice-président Robert Allard se chargera de la direction du département institutionnel d'obligations de Grenier Ruel.

Desjardins Couture a été fondée en 1939 et Grenier Ruel, en

1946. Trois des quatre fondateurs demeurent à l'emploi des courtiers. M. Massé est président et directeur général de Grenier Ruel depuis 1965.

Principalement axé sur la vente au détail, le département institutionnel de Grenier Ruel demeure important et augmentera sa présence par suite de la fusion avec Desjardins Couture, très actif dans ce secteur.

Grenier Ruel oeuvre aussi dans le financement corporatif et le courtage hypothécaire.

La maison de courtage compte des bureaux à Montréal et à Québec et des représentants régionaux un peu partout en province. Elle avait auparavant fusionné avec le courtier Oscar Dubé, de Québec, il y a six ans, et Crédit Québec, de Montréal, il y a trois ans.

La flambée des taux d'intérêt

Le Canada n'a pas le choix

— Gerald Bouey

par Paul LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada n'a pas le choix. Il accepte maintenant une politique monétaire impopulaire ou alors il se condamne à très court terme à voir son dollar en chute libre.

Voilà le dilemme devant lequel le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, a placé hier les membres du Comité parlementaire des Finances, au lendemain d'une hausse de un pour cent du taux d'intérêt de la banque centrale qui atteint le niveau record de 14 pour cent.

Selon le gouverneur Bouey, dont les décisions de hausser le taux d'intérêt de la banque centrale à onze reprises depuis 22 mois ont été entérinées par l'ex-ministre libéral Jean Chrétien et par le ministre conservateur John Crosbie, l'économie canadienne est soumise à des pressions inflationnistes externes et internes qui ne peuvent être contrées que par un resserrement de la masse monétaire et du crédit.

«Le danger inflationniste qu'inspire la situation actuelle, a noté M. Bouey dans une déclaration écrite de 16 pages, se trouve fortement aggravé par le fait que les Canadiens, en même temps qu'ils craignent l'inflation, sont fort disposés à croire qu'elle ne peut être arrêtée ou ne le sera pas assez longtemps et que, par conséquent, elle va s'aggraver. Il y a donc danger que ces attentes inflationnistes se répercutent sur le comportement des Canadiens en matière de salaires et de prix et qu'ainsi elles se concrétisent. Nous serions alors en présence d'une conjoncture doublement difficile, comportant une montée du chômage engendrée par une aggravation de l'inflation.»

Psychose

C'est la psychose de l'inflation. M. Bouey en voit une illustration alarmante dans le fait que les

Canadiens font présentement la queue pour acheter de l'or, un mouvement universel qui a fait récemment monter la valeur de l'once d'or à des niveaux jamais atteints.

En somme, le gouverneur Bouey poursuit une politique identique à celle du président de la Federal Reserve Bank, aux États-Unis, politique qui consiste à utiliser le bistouri dès maintenant pour contrer l'inflation, plutôt que de remettre les décisions douloureuses à demain.

La question se pose alors de savoir comment une hausse des taux d'intérêt, avec les effets inflationnistes qui s'ensuivent nécessairement, peut être présentée comme devant atténuer cette même inflation. M. Bouey reconnaît d'emblée que les coûts d'exploitation s'en trouvent alors accrus. Mais il fait valoir que le relèvement des taux d'intérêt décourage les emprunts et les dépenses, ce qui rend les marchés de biens et de services moins actifs et donc plus compétitifs, de sorte qu'il devient moins facile pour les entreprises d'accroître leurs prix. Ce processus, selon M. Bouey, devrait porter également les employés à modérer leurs revendications salariales.

«L'augmentation des taux d'intérêt, ajoute-t-il, contribue au maintien du cours du dollar canadien et, par voie de conséquence, aide à mettre les entreprises à l'abri des hausses de prix et de coûts qu'une baisse du taux de change ferait subir aux produits exposés à la concurrence internationale.»

\$7 milliards par année

M. Bouey insiste sur le fait que le déficit du compte courant de la balance canadienne des paiements s'est de nouveau creusé cette année. Il se situe à environ

\$7 milliards par année, niveau le plus élevé parmi les pays industrialisés. «Cet état de chose, dit-il, est à la fois décevant et inquiétant si l'on considère que le cours de notre devise a déjà subi un important ajustement à la baisse.»

La dévaluation du dollar canadien a rétabli la situation concurrentielle du pays en matière de commerce international, mais il se trouve que la plupart de nos industries d'exportation ont déjà atteint leur potentiel maximal de production et ne peuvent profiter d'une dévaluation accrue.

A moins d'accepter une baisse substantielle de la valeur du dollar, les Canadiens n'ont d'autre choix que d'accepter des hausses du taux d'intérêt de la Banque centrale s'ils entendent continuer à attirer des capitaux et éviter un exode massif de capitaux domestiques.

Le gouverneur a conclu devant les membres du comité des Finances que les mesures qu'il a prises constituent une «réaction raisonnable et prudente contre les dommages que l'inflation aurait pu causer à l'économie canadienne si l'on n'avait pas freiné la dépréciation du dollar et l'expansion rapide de la masse monétaire et du crédit.»

A moins d'accepter une politique de contrôle des changes, ce qu'il rejette dans la conjoncture actuelle, le gouverneur Bouey est d'avis qu'il n'a qu'un outil efficace à court terme: la hausse du taux d'intérêt. Cela peut momentanément ralentir la croissance économique, mais la Banque du Canada, rappelle M. Bouey, n'a pas été créée pour éviter de prendre des décisions impopulaires.

Le gouvernement, précise-t-il, a doté la banque centrale d'une «marge considérable d'indépendance» pour qu'elle puisse orienter son action en fonction des intérêts économiques à long terme du pays plutôt que selon les pressions de l'heure.



Le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, et le président du comité parlementaire Bill Clarke.

C'est l'anarchie dans le système bancaire

par Alain DUBUC

La dernière hausse spectaculaire des taux d'intérêt, décrétée mercredi par la Banque du Canada, a précipité le système bancaire dans une situation anarchique.

Le nouveau taux de base de la banque centrale, qui est passé d'un seul coup de 13 à 14 pour cent, est en effet à ce point élevé que toutes les traditions et la logique du monde financier s'en sont trouvées perturbées.

Cette décision du gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey, justifiée par les fortes hausses de taux d'intérêt aux États-Unis et la lutte pour le soutien du dollar canadien, est la onzième depuis mars 1978, heureuse époque où ce taux était encore à 7,5 pour cent.

La majoration du taux d'escompte est en fait un signal envoyé aux banques à charte pour qu'elles restreignent le crédit. Traditionnellement, les banques s'ajustent fidèlement et haussent de la même ampleur leur taux préférentiel (celui qu'elles accordent à leurs meilleurs clients), ainsi que le taux d'intérêt pour les comptes d'épargne sans privilège de chèques.

Cette fois-ci, rompant avec la tradition, les banques en ont cependant profité pour se livrer une féroce guerre de prix. Et c'est ainsi que le rituel bien établi de hausses en cascade que les Canadiens connaissent bien maintenant a été totalement perturbé.

Au lieu d'un tableau simple où le taux préférentiel et le taux d'épargne augmentent uniformément de un pour cent, c'est maintenant l'anarchie. On retrouve cinq réactions différentes selon les banques, ce qui compliquera la tâche au consommateur qui a déjà du mal à s'y retrouver.

Est-ce fini? Consommateurs et entreprises se demandent maintenant combien de temps durera cette situation inquiétante: si l'on se trouve dans une nouvelle période où si ce

n'est qu'un mauvais moment à passer. Plusieurs analystes s'attendent à ce que les taux redescendent dès le début de l'an prochain.

Mais ces prévisions rassurantes doivent être prises avec un grain de sel. L'on se trouve en effet dans un contexte dont nul n'a la moindre expérience; on peut en voir la preuve dans le fait que les analystes prévoient déjà depuis plus d'un an une telle baisse «imminente» des taux d'intérêt. La politisation croissante de ce domaine d'activité rend de plus fort incertaines les prévisions économiques.

On risque même, selon plusieurs, de voir de nouvelles hausses des taux et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les analystes américains prévoient de nouvelles augmentations chez eux. Ensuite, M. Bouey a réitéré hier son objectif de maintenir les taux d'intérêt canadiens au-dessus des taux américains. Or, pour l'instant, ils n'ont même pas encore rattrapé ceux des USA.

Conséquences sérieuses
Les effets sur l'économie de cette mesure sont difficilement mesurables. Mais une chose est certaine, nombre d'entreprises paieront maintenant entre 16 et 18 pour cent pour financer leurs activités ou leurs investissements, un loyer de l'argent qui ne peut être qu'étouffant. Quant à l'industrie de la construction, on y décèle déjà un ralentissement suite aux hausses des taux hypothécaires. C'est ce qu'a admis M. Bouey, disant que les perspectives économiques étaient «moins qu'idéales».

Le gouvernement fédéral, qui a entériné cette hausse, se retrouve par ailleurs dans la situation délicate où il devra modifier, encore une fois, le taux d'intérêt des obligations d'épargne qu'il avait pourtant porté à 11 pour cent la semaine dernière; s'il veut éviter que les épargnants n'encaissent les milliards qu'ils détiennent en

obligations pour les investir dans des titres plus attrayants.

Pagaille dans les banques

Ce sont les banques de Montréal et Mercantile qui mènent la bal, en étant plus généreuses pour les épargnants et plus exigeantes pour les emprunteurs. Elles font passer à 15 pour cent le taux préférentiel, soit un bond de 1,25 point, ce qui s'écarte de la tradition établie voulant que ce taux préférentiel soit fixé automatiquement à 0,75 pour cent au-dessus du taux d'escompte.

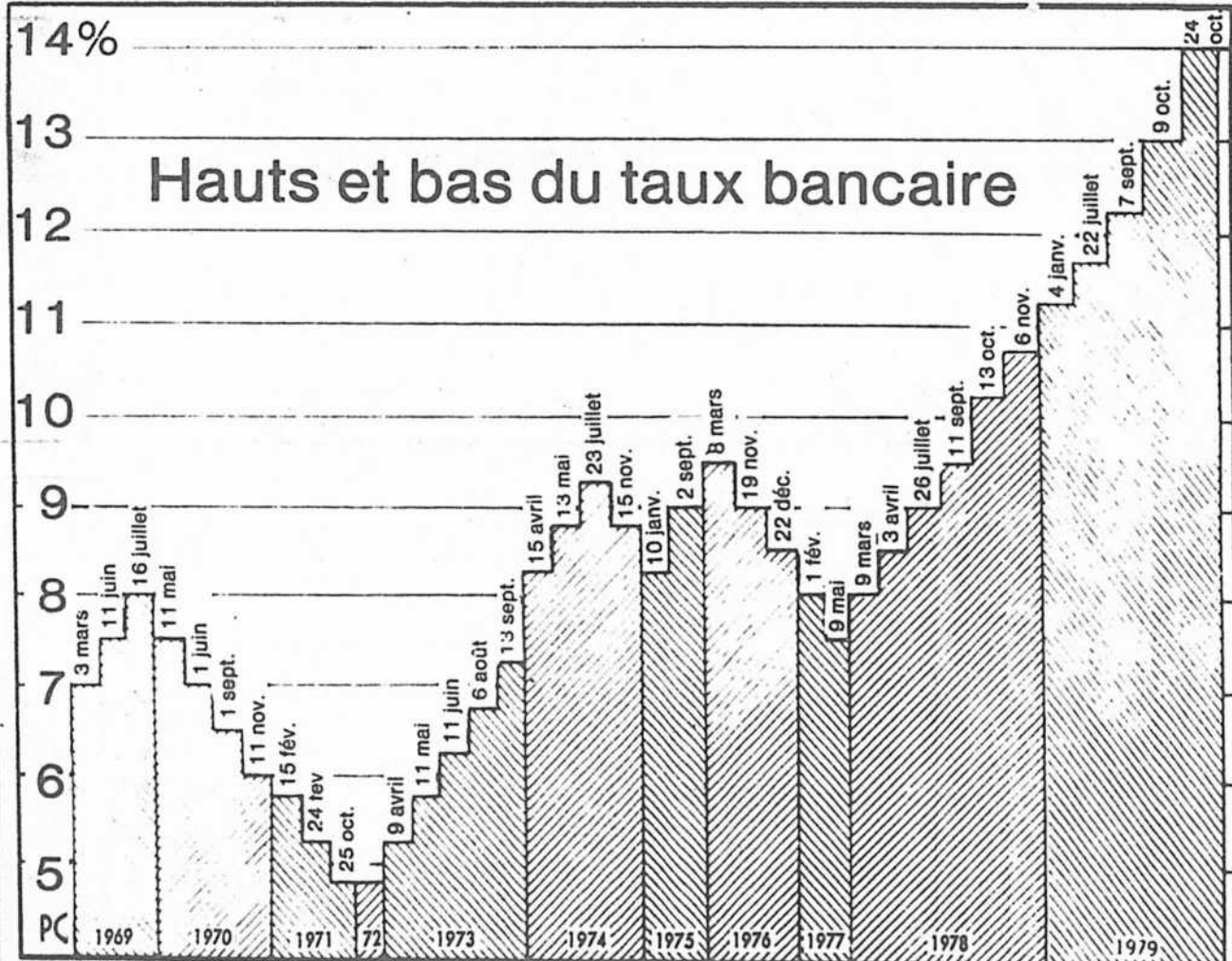
Quant au taux pour les comptes d'épargne, il grimpe de 11,00 à 12,25 pour cent, un bond de 1,25 pour cent où le consommateur trouve son compte.

La BCN porte également son taux d'escompte à 15 pour cent, soit le taux de la plupart des banques américaines, mais ses comptes d'épargne porteront un taux de 12,00 pour cent.

Quant à la Banque Toronto-Dominion, ces taux seront respectivement de 14,75 et 12,25 pour cent, tandis qu'à la Commerce ils seront de 14,75 et 12,00. C'est la Banque Royale, la plus importante institution qui se trouve à l'autre extrémité de la fourchette, en offrant 14,75 et 12,00.

Le critique financier du Nouveau parti démocratique aux Communes, M. Bob Rae, a affirmé hier qu'il exigerait la démission du ministre des Finances, M. John Crosbie, à la suite des hausses de mercredi. Son parti ne tient cependant pas à la démission de M. Bouey, un fonctionnaire dont le pouvoir de décision est limité.

Quant au critique libéral, Herb Gray, il a critiqué le scénario pessimiste du gouverneur Bouey. Il a affirmé que M. Bouey s'étendait sur les conséquences hypothétiques du scénario où l'on ne suivait pas les recommandations de la Banque du Canada mais qu'il n'était pas bavard sur les conséquences économiques du régime restrictif qu'il veut imposer.



La construction durement touchée

par Pierre BELLEMARE

«Pour combattre l'inflation, le gouvernement Clark ne doit pas pour autant jeter par terre une industrie aussi importante que celle du bâtiment», a déclaré hier dans une entrevue M. Adrien Létourneau, président de l'Association des constructeurs d'habitations du Montréal métropolitain.

En un mois, pendant que le taux d'intérêt passait de 12 1/4 à 13 1/4 pour cent, on a constaté une baisse de 20 pour cent dans l'ensemble de cette industrie et les 1.650 membres de l'association présidée par M. Létourneau craignent maintenant le pire.

Ils réagiront d'ailleurs violemment le 1er novembre prochain contre le gouvernement conservateur, via le bulletin mensuel signé par M. Létourneau. «Avec la montée effrayante des taux d'intérêt, l'équipe Clark voit les effets de son programme de déduction fiscale sur les prêts hypothécaires tout à fait annihilés.»

De toute évidence, les grands agents économiques soutiennent à

l'unanimité que la «spirale» des taux d'intérêt frappe d'abord et surtout la construction immobilière. Des sondages récents effectués par les collaborateurs de M. Létourneau sont d'ailleurs là pour cautionner cet avancé.

«Si seulement quelqu'un nous disait qu'on est rendu sur la crête de la vague et qu'on va bientôt en redescendre», commentait de son côté M. Robert Hémond, vice-président et directeur général de la Banque continentale du Canada au Québec, la nouvelle banque née de la compagnie prêteuse IAC Ltée.

M. Yvon Lavoie, directeur de la division des investissements pour la maison A.E. Lepage, estime cependant que la construction de grands immeubles à loyers multiples est principalement affectée ces derniers mois. Déjà avec un taux d'intérêt de 11 1/4 pour cent, on n'atteignait à peine le seuil de rentabilité. Et avec un taux supérieur à 14 pour cent, c'est pour le moins inconcevable de se lancer dans des projets d'importance. Même situation, dit M. Lavoie,

pour les édifices commerciaux. Pour qu'un nouvel édifice soit rentable, il faudrait louer l'espace à raison de \$17 ou \$18 le pied carré. Castastrophe! Même si le centre-ville montréalais souffre d'une pénurie d'édifices à bureaux.

Biens de consommation

Assez curieusement, le marché d'automobiles est très peu touché par les taux d'intérêt. Les spécialistes de ce milieu croient que l'élément numéro un qui influence directement les consommateurs est sans contredit le coût de l'essence.

On se préoccupe peu ou pas, généralement parlant, de payer 10 ou 14 pour cent d'intérêt sur l'achat d'une auto, observent aussi les institutions prêteuses, comme l'a souligné M. Hémond de la Banque continentale.

De la même façon, les petits et moyens produits de consommation, d'utilisation courante, demeurent aussi recherchés par les consommateurs, qui auront bientôt à faire leurs emplettes des fêtes.

Le prix des maisons pratiquement inabordable

par Alain DUBUC

Les consommateurs, à peine remis des hausses de taux d'intérêt du 9 octobre devront faire face à une nouvelle sarabande d'augmentation du coût du crédit.

Les banques n'ont toutefois pas encore affiché de nouveaux taux pour les prêts qu'elles consentent aux particuliers, une décision qui traditionnellement prend quelques jours.

On peut cependant s'attendre à ce que les taux pour les prêts à la consommation oscillent bientôt entre 16,5 et 18 pour cent, soit le taux qu'affichent encore la plu-

part des cartes de crédit (que pourtant plusieurs ont longtemps qualifié d'usuraires).

Pour un prêt à la consommation ordinaire, l'impact de cette hausse ne sera pas trop marqué. Pour une automobile de \$6.000 achetée à crédit et remboursée en trois ans, le consommateur déboursé, à un taux de 16,5 pour cent, la somme de \$210,83 par mois. Il y a un an, avec un taux en vigueur de 13,5, le même achat lui aurait coûté \$202,56.

Dans le cas d'un achat de maison, les conséquences sont cependant beaucoup plus sérieuses. Déjà, la Banque Royale a annoncé une majoration de son taux

hypothécaire de un point. L'emprunt standard coûtera ainsi 14,75 pour cent, contre 10,75 il y a un an à peine.

Pour une hypothèque de \$40.000 remboursable sur 25 ans, le paiement grimpera de façon astronomique, passant de \$378,16 à \$491,21, une hausse de 29,9 pour cent en 12 mois.

Au bout de cinq ans, la maison aura déjà coûté \$6.783 de plus. Face à de telles hausses, Howard Stulberg, président de l'Association des courtiers en immobilier de l'Ontario a déclaré que s'il avait refinancé son hypothèque, il vendrait tout simplement sa maison!

Les affaires sont bonnes chez les fabricants de jeux électroniques

Les fabricants de jouets et jeux électroniques se tapent dans les mains: les ventes doublent chaque année et la clientèle a tendance à vieillir, ce qui permet aux manufacturiers d'échapper aux lois sur la publicité destinée aux enfants.

Selon Brian Clarke, président de Coleco Canada Ltée, le plus important manufacturier de jouets et jeux au Canada, la clientèle pour les jouets et jeux se recrute aujourd'hui parmi les 13-14 ans, alors que «l'âge du jeu» se situait à neuf ans auparavant.

Entreprise montréalaise qui fait des ventes de \$30 millions par année, Coleco a investi \$1 million l'année dernière dans ses installations, notamment dans son usine de moulage du plastique par injection (le plastique est une matière très utilisée dans la fabrication des jouets). La compagnie va investir environ \$500,000 en 1979-80 dans la machinerie.

Au cours des deux prochaines années, les ventes de jeux électroniques vont représen-

ter le tiers de tous les jouets vendus au Canada, croit M. Clarke. Les jeux électroniques représentent 15 pour cent de tout le marché, estimé à \$200 millions. La part du marché sera de 30 pour cent d'ici deux ans.

Les jeux électroniques ont été introduits au Canada il y a trois ans seulement, quand Coleco a mis sur le marché son «Telstar», un appareil fonctionnant à partir du téléviseur.

«Les jeux vidéo (avec l'emploi du téléviseur) ont connu une grande popularité pendant quelque temps mais l'intérêt a vite décliné», de dire M. Clarke. Le présent et l'avenir sont aux jeux électroniques tout intégrés.

Même s'il constitue un excellent marché, celui des jeux électroniques n'est pas à l'abri de l'inflation: les prix de détail grimpent de 10 à 15 pour cent par année, surtout à cause des coûts du plastique, note le président de Coleco.

L'île Sainte-Thérèse est essentielle au développement du port de Montréal

par Guy PINARD

L'utilisation de l'île Sainte-Thérèse pour la construction d'un quai pour porte-conteneurs et le creusement du chenal du Saint-Laurent conditionnent le maintien du leadership du port de Montréal et l'ouverture d'une fenêtre sur le fleuve Saint-Laurent.

Telle est l'opinion du président du port de Montréal, Roger Beauchemin, émise lors d'un discours devant la Jeune chambre de Montréal.

Après avoir rappelé qu'historiquement le port de Montréal a toujours joué un rôle prépondérant dans le développement de l'économie régionale, M. Beauchemin trace un portrait optimiste de la situation actuelle du port.

«Au domaine de la conteneurisation, le port est entré dans une ère nouvelle de prospérité, à cause de ses avantages géographiques et économiques. Ces avantages expliquent que depuis 1977, les compagnies Cast, Atlantic Container Lines et CP Navigation ont imité Manchester Liners et sont établis ici, de sorte que le nombre de conteneurs manutentionnés, de 125,000 qu'il était en 1976, passera à 260,000 cette année (une augmentation de 108 pour cent), soit 55 pour

cent de tous les conteneurs de la côte est, et qu'il est prévu qu'il passera à 300,000 par année, à partir de 1981», dit M. Beauchemin.

Or, souligne le président du port, la manutention des conteneurs modifie sensiblement la physionomie d'un port. Il faut paver de très grandes surfaces plutôt que de construire des hangars, il faut installer des voies ferrées pour satisfaire aux besoins des entreprises. Au surplus, il faut prévoir dans le sens propre du terme, afin de ne pas être pris au dépourvu face aux raffinements techniques, comme l'a été la très grande majorité des ports lors de l'avènement de la conteneurisation.

Le recours à l'île Sainte-Thérèse

Le désir (bien légitime, concède M. Beauchemin) d'ouvrir une fenêtre sur le Saint-Laurent en démenageant les installations portuaires vers l'est force l'administration portuaire à étudier la possibilité d'étendre son territoire. Elle commence à se sentir à l'étroit.

En outre, il faut que le territoire envisagé, tout en étant localisé à l'extérieur du centre urbain, puisse malgré tout bénéficier de sa proximité et

faciliter l'utilisation de l'infrastructure existante.

Un seul territoire répond à ce critère: l'île Sainte-Thérèse. Sise face à Pointe-aux-Trembles et offrant une superficie de quelque 1,350 acres, l'île «établirait la continuité idéale de nos installations et pourrait être aisément reliée à la terre ferme par un pont ou une chaussée du côté nord, alors que son côté sud pourrait recevoir les installations portuaires, à peu de distance du chenal», selon M. Beauchemin. L'île Sainte-Thérèse offre en outre, mentionne-t-il, l'avantage de n'entraîner aucun déplacement de population.

L'île Sainte-Thérèse est actuellement propriété du gouvernement provincial, qui entend l'utiliser à des fins écologiques et de loisirs. Comme solution de rechange, le Conseil des ports nationaux offre d'échanger deux groupes d'îles face à Boucheville et Longueuil, acquises en 1961. Ces îles, selon M. Beauchemin, pourraient permettre au gouvernement du Québec d'atteindre l'objectif visé pour l'île Sainte-Thérèse, mais ne sont pas propices à des

installations pour porte-conteneurs.

Investissement de \$500 millions
A cause de la barrière irrémédiable que forme le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine et les pipelines des raffineries et qui limite l'éventuel creusage à 13 mètres du chenal du Saint-Laurent, le développement du port doit

forcément, selon M. Beauchemin, se concrétiser en aval du pont-tunnel, un autre avantage qu'offre l'île Sainte-Thérèse.

Au sujet du chenal, M. Beauchemin note que le dernier dragage remonte à l'avant-guerre alors qu'on l'avait porté à sa profondeur actuelle de 35 pieds (10.7 mètres) sur une largeur de 1,000

pieds (308 mètres). Pour conserver son rôle, le port de Montréal se doit de pouvoir accueillir les navires géants de la prochaine génération. Et la condition sine qua non demeure le dragage jusqu'à une profondeur de 13 mètres (42.5 pieds).

M. Beauchemin admet que l'opération sera coûteuse puisqu'il l'établit à \$500 millions.

Selon Frazee, Ottawa n'encourage pas assez les investissements

Le président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada, Rowland C. Frazee, a déclaré, hier, que les politiques fiscales canadiennes n'encouragent pas suffisamment les investissements, dont la faiblesse fait perdre du terrain au pays.

«Si le Canada veut demeurer au rang des grands pays commerçants, on devra inciter davantage les Canadiens à investir dans des entreprises risquées. Plus les risques sont grands, plus les

avantages doivent être grands», a dit M. Frazee, devant les membres du Canadian Club à Ottawa.

Motivation
Outre le fait que le régime fiscal doit favoriser davantage l'accumulation de capitaux et encourager les investissements de risque, le président de la Royale a mis l'accent sur le manque de motivation des entreprises canadiennes.

«La direction des entreprises elle-même a besoin d'être motivée», a-t-il dit en

signalant que l'absentéisme des travailleurs (\$21 millions perdus chaque jour) n'est qu'un des indices du malaise.

Selon M. Frazee, les faiblesses du pays se font sentir dans trois domaines particuliers: les investissements commerciaux, l'esprit d'entreprise et la motivation industrielle.

Il suggère aux entreprises de faire participer les employés à l'achat d'actions et à la participation aux bénéfices.

Bell Canada

Avis du 18e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-sept cents par action privilégiée, classe C, série E, a été déclaré et sera payable le 2 janvier 1980 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 24 octobre 1979

Bell

Bell Canada

Avis du 13e dividende

Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série F, a été déclaré et sera payable le 2 janvier 1980 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 24 octobre 1979

Bell

Bell Canada

Avis du 25e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-sept cents par action privilégiée, classe B, série G, a été déclaré et sera payable le 15 décembre 1979 aux détenteurs desdites actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 novembre 1979.

Le secrétaire de la compagnie, J. T. Moore, Montréal, le 24 octobre 1979

Bell

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par la présente donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le Conseil d'administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1.18 par action sur les premières actions privilégiées 4% émises par la Compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1979 et que ledit dividende sera payé le 1er novembre 1979 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er octobre 1979.

Montréal, Québec, 16 octobre 1979.
Par ordre du conseil d'administration:

Marcel Piché
Secrétaire



AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration d'Unigesco Inc., a décidé lors de sa réunion du 4 octobre 1979, de déclarer un deuxième dividende annuel de \$0.03 par action aux détenteurs d'actions classe «A» et classe «B» d'Unigesco Inc. Ce dividende sera payable le samedi 1er décembre 1979 aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie au 1er novembre 1979.

PAUL DELL'ANIELLO
secrétaire
Ste-Foy, Québec
24 octobre 1979

NOMINATIONS À LA DIVISION DES INVESTISSEMENTS DU CN



M. Les L. Atkinson



M. Jean F. Béique



M. Alex H. Becks



M. Peter Letko



M. Joel H. Raby, C.F.A.

M. Tullio Cedraschi, président-directeur général, division des investissements du CN, Montréal, annonce les nominations suivantes: MM. Les L. Atkinson, directeur général, opérations; Jean F. Béique, directeur général, investissements; Alex H. Becks, directeur, actions ordinaires, U.S.; Peter Letko, directeur expansion commerciale; Joel H. Raby, C.F.A., directeur, actions ordinaires canadiennes. La division des investissements du CN gère l'actif des caisses de retraite du CN.

AVIS

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES CONVOCATIONS

Les listes électorales dressées lors du recensement seront révisées du 22 octobre au 3 novembre 1979.

Il est possible que vous receviez une convocation des réviseurs de ces listes, même si votre nom apparaît sur un exemplaire des listes électorales.

Vous avez les qualités d'électeur?

Vous devez répondre à cette convocation afin de prouver que vous avez ces qualités d'électeur. Si vous n'y répondez pas, vous risquez que votre nom soit rayé des listes électorales.

Votre droit de vote en dépend.

Pierre-F. Côté, C.R.
Directeur général des élections

New York/ LaGuardia... ça rapproche!

Dès le 28 octobre, New York/LaGuardia 2 fois par jour.

départ de Dorval à 7h et 14h40
retour de LaGuardia à 9h et 16h40
Également, 4 vols quotidiens vers New York/JFK.

LaGuardia

- pour être plus près du centre des affaires newyorkais
- pour de meilleures correspondances vers les villes américaines du centre et de l'est.

On y va ensemble

AIR CANADA

Vealours	Ventes	Haut	Bas	Form.	ch. Net
Untal Asbes	7142	460	445	450	+ 5
Val Mr A	1150	45	45	45	- 25
Webasso	100	113	13	13	
Wcast Tran	600	112	12	12	- 1/4

Vealours	Ventes	Haut	Bas	Form.	ch. Net
York Lam	300	185	180	185	+ 5
Zellers A	100	58 1/4	6 1/4	8 1/4	
Ziebart	1500	125	125	125	- 27
Total sales:	717,544				

	Op.	Ferm.		Op.	Ferm.
--	-----	-------	--	-----	-------

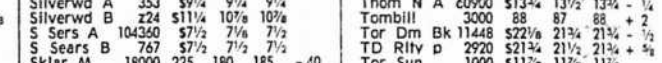


Olli A	My	35	p	34	250	544	537/78	Noran	My	18%	12	530	537/78		
Olli A	My	35	p	15	36	56	536/78	Noran	My	20	25	561	537/78		
Olli A	My	45	p	31	346	534	536/78	Noran	My	22	2	534	537/78		
Olli A	My	45	p	30	2	497	536/78	Noran	My	22	2	534	537/78		
Olli A	My	30	p	2	497	536/78	Noran	My	13%	24	548	544/517/78			
Olli A	My	32	p	7	39	50	536/78	Noran	My	15	20	647	527/517/78		
Olli A	My	35	p	20	913	536	537/78	Noran	My	17%	18	569	537/78		
Olli A	My	35	p	20	50	135	536/78	Noran	My	18%	20	2189	60		
Olli A	My	40	p	95	1669	50	536/78	Noran	My	20	6	1364	35		
Olli A	My	45	p	20	284	45	537/78	Noran	My	22	3	573	527/533/78		
Kaiser	Ja	25	p	5	5	52	524/78	Nor Tel	Ja	45	13	31	527/517/78		
Kaiser	Ja	30	p	30	387	100	524/78	Nor Tel	Ap	45	45	10	527/517/78		
Kaiser	Ja	35	p	21	30	52	524/78	Nor Tel	Ja	30	10	214	527/517/78		
Kaiser	Ap	32%	p	1	48	150	524/78	Rang	Ja	30	p	2	125	524/78	
Labat	A	Ja	22%	20	539	100	521/78	Rang	Ja	32%	22	99	544	533/78	
Labat	A	Ja	22%	20	539	100	521/78	Rang	Ja	35	25	573	527/533/78		
Labat	A	Ja	22%	12	111	20	521/78	Rang	Ja	45	14	33	527/533/78		
Labat	A	Ap	25	8	176	100	521/78	Rang	Ja	45	25	145	125	533/78	
MB Ltd	My	25	p	27	278	527	527/78	Rang	Ap	35	25	39	574	533/78	
MB Ltd	My	27%	p	2	576	576	527/78	Rang	Ap	35	28	7	576	533/78	
MB Ltd	My	25	p	5	16	190	522/78	Rob Bk	Ja	40	10	104	175	533/78	
MB Ltd	My	22%	p	8	239	50	527/78	Rob Bk	Fb	27%	40	54	537/78		
MB Ltd	My	25	p	33	50	527	527/78	Shell	C	Fb	20	10	365	54	537/78
MB Ltd	My	25	p	17	99	10	527/78	Shell	C	Fb	30	49	523	527/78	
Moore	Fb	32%	p	10	10	52%	533/78	Shell	C	Fb	32%	10	33	660	527/78
Moore	Fb	35	p	45	125	35	533/78	Shell	C	Fb	32%	10	33	660	527/78
Inco	Fb	20	p	12	142	533	527/78	Shell	C	My	35	10	267	527/78	
Inco	Fb	22%	p	2	1014	52%	533/78	Shell	C	My	35	10	267	527/78	
Inco	Fb	25	p	6	125	35	533/78	Shell	C	My	35	10	267	527/78	
Inco	Fb	27%	p	120	142	525	527/78	Shell	C	My	35	10	267	527/78	
Inco	Fb	22%	p	4	167	533	527/78	Silco	A	Fb	25	15	1770	527/78	
Inco	Fb	25	p	9	461	527	527/78	Silco	A	Fb	25	15	1770	527/78	
Inco	Fb	27%	p	207	351	125	527/78	Silco	A	Fb	25	15	1770	527/78	
Inco	Fb	27%	p	5	502	524	527/78	Silco	A	Nv	30	15	143	10	525/78
Inco	Fb	27%	p	5	502	524	527/78	Silco	A	Nv	30	15	143	10	525/78
Inco	Fb	27%	p	1	142	100	527/78	Total	P	Ja	20	11	142	521/78	
Inco	Fb	25	p	61	485	15	527/78	Total	P	Ja	20	11	142	521/78	
Inco	Nv	25	p	70	75	50	527/78	Total	P	Ja	22%	30	281	52	521/78
Noran	Fb	17%	p	7	86	564	523/78	Total	P	Ja	25	59	599	127	521/78
Noran	Fb	17%	p	7	86	564	523/78	Total	P	Ja	25	59	599	127	521/78
Noran	Fb	20	p	7	1203	544	523/78	Total	P	Ja	27%	47	595	70	523/78
Noran	Fb	22%	p	1	400	523	523/78	Total	P	Ja	27%	47	595	70	523/78
Noran	Fb	22%	p	5	37	170	523/78	Total	P	Ja	32%	2	628	40	521/78
Noran	Fb	25	p	40	1045	523	523/78	Total	P	Ap	20	3	3	544	521/78
Noran	Fb	27%	p	1	878	523	523/78	Total	P	Ap	22%	29	29	29	523/78
Noran	Fb	27%	p	1	22	54%	523/78	Total	P	Ap	22%	5	12	523/78	
Noran	Fb	30	p	5	1716	95	523/78	Total	P	Ap	25	17	281	52	521/78
Noran	Fb	30	p	5	1716	95	523/78	Total	P	Ap	25	17	281	52	521/78
Noran	My	20	p	1	82	55%	523/78	TRC	PL	Fb	20	304	551	523/78	
Noran	My	22%	p	5	132	544	523/78	TRC	PL	Fb	22%	8	254	523/78	
Noran	My	22%	p	5	132	544	523/78	TRC	PL	Fb	22%	8	254	523/78	
Noran	My	25	p	6	293	534	523/78	TRC	PL	Fb	25	9	177	100	523/78
Noran	My	27%	p	19	243	52	523/78	TRC	PL	Nv	25	24	39	30	522/78
Noran	My	30	p	5	810	150	523/78	Segrin	JL	Nv	35	5	98	504	540
Noran	My	32	p	5	637	20	523/78	Segrin	JL	Nv	35	5	98	504	540
Noran	My	22%	p	101	1074	150	523/78	Wcoast	Mr	15	52	166	65	517/78	
Noran	My	22%	p	46	129	75	523/78	Wcoast	Mr	17%	15	52	166	65	517/78
Noran	My	25	p	175	2018	523	517/78	Wcoast	Mr	19	10	517	517	517/78	
Noran	My	25	p	6	74	133	523/78	Wcoast	C	D15	10	517	517	517/78	
Noran	Nv	27%	p	102	1201	30	523/78	Wcoast	C	D12	15	15	161	25	517/78
Noran	Fb	16%	p	18	1602	30	523/78	Wcoast	C	D17	15	161	25	517/78	
Noran	Fb	13%	p	5	232	55	517/78	Total	colonne	6080				517/78	
Noran	Fb	15	p	14	921	534	517/78	Total	colonne interest	4472				517/78	
Noran	Fb	16%	p	18	1602	30	523/78								
Noran	Fb	17%	p	15	227	534	517/78								
Noran	Fb	17%	p	1	9	120	517/78								

Open interest: Total des contrats achetés
moins non livrés ou liquidés.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
---------	--------	------	-----	-------	------------	---------	--------	------	-----	-------	------------

T-Z			
Seaway W	2300	33	33
Selkirk A	200	\$17 1/2	17 1/2 - 1
Shaw Pipe	100	\$13 3/4	13 3/4 - 1/4
Shell Can	21298	\$28	27 1/2 - 27 3/4
Sheriff	5495	10 1/2	10 1/2
Sigma	100	\$29 3/4	29 3/4 - 1/4
Silvane Mn	4888	405	390 - 390 + 20
Silvma	8000	23	22 1/2 - 23
Talcorp A	100	\$11	11 - 11 1/2
Tara	100	\$12 1/2	12 1/2 - 12 1/2
Teck Cor A	4050	\$16 1/2	16 1/2 - 1 1/2
Teck Cor B	8926	\$16 1/2	16 1/2 - 1 1/2
Teledyne	1100	\$9 1/2	9 1/2 - 9 1/2
Tex Can	1575	\$72 1/2	71 - 72 1/2 - 1/2
Txsgil	3870	\$31	30 1/2 - 30 1/2



Skylar M	18000	225	180	180	- 40	Tor Sun	1000	\$1178	1178	1178
Skye Res	13400	58 1/8	7 1/2	8 1/8	+ 1/4	TorStar B	250	\$19	18 1/2	18 1/2 - 1/2
Skyline H	6700	300	287	295		Total Pet	23175	\$2194	2194	2194 - 1/8
Slater Stl	700	\$13 1/8	13 1/4	13 1/4	- 5/8	Total Pet w	2200	\$139 1/8	129 1/2	129 1/2 - 3/8
Sevey Stor	790	\$12 1/2	12 1/2	12 1/2		Traders A	14387	\$14 1/4	13 1/4	14 - 1/4

Sagep	7000	110	101	105	- 6	Tr 10 1/4	300	\$10	10	10	- 1/4
Southm	460	\$25	25	25		Trade 7 1/2 p	420	\$40 1/2	40	40 1/2	+ 1/2
Spar Aero	1448	\$7 1/4	7 1/2	7 1/4	+ 1/8	Trader 69 w	4050	90	90	90	+10
Spooner	35550	82	75	77	- 5	Tr Can Res	55860	345	325	340	+10

St Broadst	550	\$10 1/8	10 1/8	10 1/8	- 1/8	Trns Mt	4200	\$10 3/8	10 1/8	10 1/8	+ 1/8
Stelco A	12820	\$25 3/4	25 3/4	25 3/4	- 1/4	Trns Wst	13000	197	180	190	
Steep R	2550	405	405	405	- 10	TrCan PL	41476	\$22 3/4	22	22 3/4	- 1/8
Steinbg Inc	600	\$24 1/2	24 1/2	24 1/2	- 3/4	TrCan B pr	234	\$31	31	31	- 1

Ster Trust	500	\$15 1/4	15 1/4	15 1/4	- 3/4
Strathrn A	1100	165	155	165	
Stuart Hse	1200	295	295	295	
Sud Cont	25800	70	68	68	- 2
Travlway	250	\$17 3/4	17 1/2	17 1/2	+ 1/2
Trimac A	900	\$34 1/4	34 1/4	34 1/4	- 3/4
Trc 9.12	200	\$25 1/4	25 1/4	25 1/4	
Trimac wt	1500	\$25	24 1/2	24 1/2	- 3/4

Superior B	4800	\$14 1/4	13 3/4	14	+ 1/2	Trin Chib	1000	18 1/2	18 1/2	18 1/2	- 2
Sulivan A	3917	240	230	230	- 15	Trinity Res	18650	\$5 7/8	5	5 1/4	+ 1/4
Sunbrst E	33700	33	29	30	- 3						
Suncor pr	1000	\$26	25 1/4	25 1/2	+ 1/2						

suite à la page B 7

ées)

[illegible]

GOVERNEMENT DU CANADA

(c) Echangeable pour des obligations 8% du 1er oct. 1985			
PROVINCIALES			
		Offre	Dem.
	BC Hydro 8½	12 janv. 1982	91½ 92
(a)	BC Hydro 10	15 oct. 2000	94½ 95½
	Manitoba 9	5 dec. 1981	93½ 94
	Manitoba 10	5 dec. 1999	91 92
	New-Brunswick 9½	17 juil. 1998	93 93½
	NB Elec 9	15 mai 1981	86 89
	NB Elec 10½	15 mai 1995	91 92
	NFLD 10	5 janv. 1999	86 89
	NS Power 9½	22 fev. 2002	83 84
	NFLD Lab 10	9 mai 2002	88 88½
	Ont. Hyd. 9	6 janv. 2004	83 83½
	Ont. Hyd. 9½	25 janv. 2005	84 84½
	Ont. Hyd. 9	5 oct. 2003	85 85½
	Ont. Hydro 9½	1er mars 2005	87 87½
	Ont. Hydro 9	29 juin 2008	87 87½
	Ont. Hyd. 10½	30 oct. 1985	97 97½

MONTREAL

Volume:	Jeu	718.000	Mercredi	699.000
Faits saillants:	Jeu	10	Mercredi	10
Actions trans		27	53	
Pertes		87	63	
Inchangéus		49	45	
Bes 79		5	1	
Bes 79		16	7	

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
149.170	Bell Ca	19	—%
50.200	Dumont	51	inch.
49.030	Noranda	17%	—
23.729	Bk N Scot	21%	—%
20.000	C Trst Int	21%	—%
15.150	Quevenotes	1 00	+03
13.900	Cad Exp	17%	+15
13.200	MacMill	22%	—%
13.218	Norcen	23%	inch.

TORONTO		
Volume:	Jeudi	5.411.000
	Mercredi	6.591.000
Faits saillants:		
Actions trans.	Jeudi	704
	Mercredi	730
Gains		162
Pertes		259
Inchangées		188
Hauts 79		1
Bas 79		86

Valeurs les plus actives			
Volume	Valeurs	Ferm	Var
133,868	Norands	17%	-
111,863	Gell Cda	19	-
104,683	S - Sears A	7½	inch.
82,663	Domie Pete	45%	-½
77,815	BCR Inv	6%	inch.
Mines et pétroles			
Volume	en cents	Ferm.	Var.
88,677	Amal Bon	31½	-
84,500	New Sen	17½	+04
55,800	Tr-Cda R	3.40	+10
51,400	Pominez	1.64	+19
49,700	Ego Res	1.64	+03

NEW YORK		
Volume:	Judi	28.700.000
	Mercredi	31.480.000
Faits saillants:		
Actions trans.	Judi	Mercredi
Gains	1.877	1.888
Pertes	641	765
Inchangées	800	689
Hauts 79	436	432
Bas 79	6	5
	174	221

	Ouv	Haut	Bas	Clot.	Var
30 Ind	809.22	816.38	803.07	805.46	-2.34
20 Tr	227.45	229.60	225.99	226.87	-0.68
15 Sv. P	98.24	99.26	97.70	98.38	+0.14
65 Co	280.17	282.77	278.23	279.32	-1.45

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 3-10 à \$0.8455 et la livre sterling en baisse de 7-20 à \$2.1130.

J.-Maurice Bertrand **R.-P. Mantha**

M. A. J. Watson, vice-président du marketing, est heureux d'annoncer la nomination de J.-Maurice Bertrand au poste de directeur national des ventes, et de R.-P. Mantha au poste de directeur régional pour l'Est.

Ont. Hyd. 10%	29 janv. 2001	91	91%
Pr. Sisk. 10%	18 mai 2001	89	89%
I.P.E. 9%	8 juil. 2002	84	84%
Pr. Qué. 9%	22 mars 1982	93	93%
(c) Pr. Qué. 9%	10 nov. 2000	93	93%
Pr. Qué. 10%	4 mai 2001	89	90
Pr. Qué. 10%	10 nov. 1995	89	90
Pr. Sisk. 9	1er fév 2002	80	80%
Pr. Sisk. 9	2 déc. 1981	94	95
(d) Pr. Sisk. 9%	3 nov. 2000	95%	96
Pr. Sisk. 10%	1er avril 2001	91%	92%
(e) Pr. Ont. 9	1er juil. 1998	92	93
Pr. Ont. 9%	22 mars 1998	87%	88%
(f) Pr. Ont. 10%	10 déc 1987	95	96
Qué. Hydro 10	1er juin 1997	87	88
Qué. Hyd. 10	21 oct. 2001	87	88
Qué. Hydro 10	5 juil. 2003	87	88
Qué. Hyd. 10%	15 mai 2003	89	90

(a) Rétractable en 1983
(c) Rétractable en 1983
(d) Rétractable en 1983
(e) Échangeable pour des obligations de 9% du 1er juillet 1983
(f) Échangeable pour des obligations de 9% du 10 décembre 2000

SERVICES PUBLICS			
		Offre	Dem.
Atlas Gas 11%	1er août 1999	97%	97%
Bell 9%	1er avril 1999	88%	88%
BC Tel 10%	1er avril 1995	88%	88%
Martel Tel 11	15 juin 1996	95	95%
North C. Gas 9%	15 janv. 1990	93	93%
Tr. Cn. P. 11%	20 janv. 1995	98	98%

INDUSTRIELLES			
		Offre	Dem.
	Alcan 10%	15 nov. 1994	94%
	B de Mtl 10%	1er août 1980	95
(a)	C.I.B.C. 9%	2 janv. 1995	92%
	Dofasco 10%	15 mai 1995	95%
	Dofasco 10%	15 mai 1999	91%
	Imp. Oil 9%	15 fév. 1995	90
(b)	B. Royale 10	1er déc. 1994	94
	Sleico 9%	1er avril 1995	87%
(c)	Steinberg 10	15 déc. 1994	94
	Seagrams 10%	juin 1995	95
(d)	B. Tor. Dom 7%	1er mars 1993	81
	IPL 10%	2 fév. 1996	95%
	UN. Car 10%	15 juin 1999	94

(a) Rétractable pour des obligations de 9% du 2 janv. 1985
(b) Rétractable pour des obligations de 10% du 1^{er} déc. 1984
(c) Rétractable pour des obligations de 10½% du 15 déc. 1984
(d) Rétractable pour des obligations de 7½% du 1^{er} mars 1979

CONVERTIBLES			Offre	Demande
Atlas Gas 7½	1er fév. 1990	240	245	
Dom. T. 5½	15 oct. 1992	122	124	
Hud. Bay 6	15 juil. 1993	178	180	
IAC 9½	15 juil. 1994	91	94	
Moore Corp. 6	15 avril 1994	80	82	
Westcoast 5½	1er avril 1992	175	180	
Labatt 9½	1er juin 1995	132	134	
T. Met 8½	15 mars 1994	190		

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Voluers	Ventes Haut	Bas	Ferm.	ch	
					Can Baskow 255 355 365
Accrol	1600 150	141	141	1	Challenger 5212 215 215
Amela	15500 95	90	-9	-	Con Pk 2500 255 255
Amela	1500 200	200	200	200	Clarepine 100 50 50
Ashly	1500 170	160	160	160	Heart 100 50 50
Baretta	3700 210	200	200	200	Concept 11650 475 475
Baretta	1500 170	160	160	160	Flon 1000 100 100
Beacel	2000 170	160	160	160	F1 Normen 3900 400 400
Beacel	2000 170	160	160	160	Gold Lake 6000 185 185
Beacel	2000 170	160	160	160	Howe Sound 45 55 55
Beacel	2000 170	160	160	160	Tika 3200 85 85
Bonah	100 225	225	225	225	Jupiler 1320 125 125
Bonah	100 225	225	225	225	Kimila 3200 40 40

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN
STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

		Newport	3100	125	115	115
		Newport wts	900	65	65	65
		Newpass	8500	64	60	65
		Nimrod	500	105	105	105
		Norminco	37300	120	120	140
		Norstarhal	4000	410	400	400
		Omega	7000	55½	5	5
		Pacific	2200	55	5½	5
		Paramut	1500	56	5¼	6
		Pearl	500	105	105	105
		Peregrine	2320	260	250	250
		Radiant	500	40	40	40
		Redmonds	2600	55	5½	5½
		Raneco	1500	55½	5¼	5¼
		Renabe	3308	275	250	250
		Solo Alto	5000	65	65	65
		Rupertinsid	116	330	330	330
		Sestex	5567	90	75	80
		Silva	2000	65	65	65
		Seagull	1200	31	305	305
		Sparrow	1700	120	115	120
		Starr	200	100	100	100
		Troy Gold	2320	56½	6½	6½
		Trini Rich	320	355	355	355
		Univ Exk	2710	260	260	260
		XRG	1500	57	6½	7
		Ymenex	100	400	400	400
		Zephyr	900	65	65	65
		Beaufort drB	200	185	185	185
		Nello	300	155	155	180
		Arkland Br	550	215	215	215
		Saco	500	85	85	85
		Suzie Min	2000	135	135	135
		Lormex	2200	235	235	235
		Univ Ur	1000	220	220	220
		Total sales:	342,985.			

FERMETURE	
CUIVRE (fils et barres)	
comptant à terme	928-930
ventes	942-943
	14,600 tonnes
ETAÏN (qualité ordinaire)	
comptant à terme	7400-7420
ventes	7295-7300
	840 tonnes
ETAÏN (qualité supérieure)	
comptant à terme	7410-7420
ventes	7295-7310
	17 tonnes
PLOMB	
comptant à terme	581-592
ventes	512-513
	8,850 tonnes
ZINC	
comptant à terme	318-319
ventes	328-329
	2,350 tonnes
NICKEL	
comptant à terme	2740-2800
ventes	2795-2800
	354 tonnes
ALUMINIUM	
comptant à terme	840-850
ventes	794.50-795
	1,540 tonnes

PAR LA PRESSE CANADIENNE

[illegible]

NEW YORK — Handy & Harman s'évaluait le prix de l'argent américain à \$17.07 l'once de Troyes.

MONTREAL — Handy & Harman s'évaluait le prix de l'argent canadien à \$20.116 l'once de Troyes.

Le prix de l'once d'or hier à Londres, était coté en dollars américains à \$392.00 — à Paris à \$395.55 — à Francfort à \$390.90 — à Zurich à \$392.00 — à Hong Kong à \$394.27.

OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU QUÉBEC

11,00% Pour une période de deux ans et sept mois, du 1^{er} novembre 1979 au 1^{er} juin 1982 ou jusqu'à l'échéance des obligations si celle-ci survient avant le 1^{er} juin 1982.

10 50% Par la suite, du 1^{er} juin 1982 jusqu'à l'échéance des obligations.

10,50 70 des obligations.

Les succursales au Québec des banques et les caisses populaires pourront fournir prochainement les informations nécessaires relatives aux montants à payer lors de l'encaissement des

Informations additionnelles: Ministère des Finances (418) 643-5756

Ministère des Finances (118) 645-5750

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 26

Dorval: couteaux tirés entre Transports Canada et un transporteur de bagages

par Guy PINARD

Après avoir occupé un bureau à l'intérieur de la limite stérile (zone des douanes) de l'aéroport de Dorval pendant plus de 18 mois, le service de bagages Quick-Way a été invité, hier, à quitter les lieux avant 17 heures.

A partir de là, l'histoire se complique du fait que d'une part, le président de l'entreprise, M. John Horvath, affirme qu'on veut l'expulser tout simplement de l'aéroport, tandis que Transports Canada, par la voie de son porte-parole assure que Quick-Way obtiendra un nouveau local, mais à l'extérieur de la zone stérile cette fois.

Erreur administrative

Le litige découle de ce qui fut à l'origine

une erreur administrative, soit l'autorisation consentie à Quick-Way (qui n'est pas un transporteur en franchise de douanes) de s'installer à l'intérieur de la zone stérile.

Quick-Way, qui se spécialise dans le transport des bagages pour trois compagnies aériennes, Allegheny (US Air), American Airlines et Delta Airlines, après dédouanement, a été invité à quitter la zone stérile par le service des Douanes du Canada.

Avis

L'entreprise a donc dû s'exécuter avant 17 heures hier, après qu'on eut coupé ses lignes téléphoniques en début de journée. Transports Canada affirme qu'il a reçu un avis de 30 jours. Mais cet avis fait le sujet

d'un autre litige. M. Horvath prétend ne l'avoir reçu que le 17 octobre, car l'avis avait été mal adressé, affirme-t-il. Transports Canada rétorque que l'avis a été envoyé par courrier recommandé le 25 septembre, et que le retard est plutôt imputable à la négligence de M. Horvath.

Ce dernier semble résigné à quitter la zone stérile, à la condition qu'on le relocalise dans l'aéroport. Mais, dit-il, ni Gérard Gougeon, directeur du marketing et des propriétés pour Transports Canada, ni son adjoint, Jacques Christin, n'ont voulu mettre un nouveau local à sa disposition. «Tout le monde se renvoie la balle, personne ne veut se préoccuper de nous», a-t-il ajouté.

Relocalisation

Le porte-parole de Transports Canada affirme pour sa part que l'entreprise Quick-Way sera sans aucun doute relocalisée et qu'il n'est aucunement question de la pousser sur le trottoir.

M. Horvath est loin d'être convaincu. Lui et son partenaire, Serge Gagné, viennent d'investir \$40,000 dans l'achat de quatre camionnettes. Il se demande ce qu'il adviendra de son entreprise et de ses sept employés si jamais Quick-Way ne peut obtenir un autre local. Il soupçonne même que toute cette histoire est imputable à un trafic d'influences exercé par un concurrent auquel il a, affirme-t-il, arraché pour une valeur de \$200,000 de chiffre d'affaires par année.

les bestiaux

RAPPORT HEBDOMADAIRE
(PC) — Les prix des veaux étaient généralement stables cette semaine au marché de Montréal. Les arrivages comprenaient 995 bovins, 1,360 veaux et 12 agneaux. Les prix s'établissaient ainsi:
Bovillons: A1, A2: \$70.50-74.50.
Génisses: commercial: \$60-\$65.
Vaches: D1, D2: \$53.50-55.50; D3: \$50.50-52.50; D5: \$40-49.75.
Taureaux: \$57.50-69.
Génisses d'embranchement, communes et moyennes de plus de 500 lb: \$62.75-72.
Veaux: animaux de choix et bons: \$118-136, avec un maximum de \$138; moyens: \$98-115; communs: \$70-96.
Veaux de remplacement: bons: \$130-174, avec un max. de \$178; moyens et communs: \$90-129.

fruits/légumes

(PC) — Prix payés au marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.
FRUITS
Pommes (jusqu'au prochain avis): McIntosh: coil-pack, gros: \$11.50; détail: \$11.00; grosseur 140: détail: \$11.00, grosseur \$9.63; 12 cello de 3 livres: détail: \$9.50, grosseur: \$8.31; 8 cello de 5 livres: détail: \$10.00, grosseur: \$8.75; 9 cello de 4 livres: détail: \$9.50, grosseur: \$8.31; 4 x 4 pintes: détail: \$8.50, grosseur: \$5.60; 6 x 3 litres (expérimental): détail: \$8.35, grosseur: \$5.66; 40 livres en vrac: détail: \$7.50, grosseur: \$6.56. Cortland et Wolf River: 50 cello de moins que la McIntosh. Délicieuse rouge et Spartan: \$1.20 de plus que la McIntosh au détail, et \$1.05 de plus aux grossistes.
Régions à plus de 180 milles de Montréal: 50 cello de plus.

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

LÉGUMES
All: \$3.00 à \$6.00 pour 12 unités.

l'or à terme
MARCHÉ DE WINNIPEG
Celles des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la Bourse des dérivés de Winnipeg.
Contrats de 400 onces
Ouv. Haut Bas Ferm.
Oct. 402.00 402.50 400.50 400.50
Nov. 418.00 418.50 416.50 416.50
Déc. 433.00 433.00 432.00 432.00
Jan. 440.00 440.00 438.00 438.00
Févr. 455.00 455.00 453.00 453.00
Mars 460.00 460.00 458.00 458.00
Avril 475.00 475.00 473.00 473.00
Mai 490.00 490.00 488.00 488.00
Juin 505.00 505.00 503.00 503.00
Juillet 520.00 520.00 518.00 518.00
Août 535.00 535.00 533.00 533.00
Sept. 550.00 550.00 548.00 548.00
Oct. 565.00 565.00 563.00 563.00
Nov. 580.00 580.00 578.00 578.00
Déc. 595.00 595.00 593.00 593.00
Jan. 610.00 610.00 608.00 608.00
Févr. 625.00 625.00 623.00 623.00
Mars 640.00 640.00 638.00 638.00
Avril 655.00 655.00 653.00 653.00
Mai 670.00 670.00 668.00 668.00
Juin 685.00 685.00 683.00 683.00
Juillet 700.00 700.00 698.00 698.00
Août 715.00 715.00 713.00 713.00
Sept. 730.00 730.00 728.00 728.00
Oct. 745.00 745.00 743.00 743.00
Nov. 760.00 760.00 758.00 758.00
Déc. 775.00 775.00 773.00 773.00
Jan. 790.00 790.00 788.00 788.00
Févr. 805.00 805.00 803.00 803.00
Mars 820.00 820.00 818.00 818.00
Avril 835.00 835.00 833.00 833.00
Mai 850.00 850.00 848.00 848.00
Juin 865.00 865.00 863.00 863.00
Juillet 880.00 880.00 878.00 878.00
Août 895.00 895.00 893.00 893.00
Sept. 910.00 910.00 908.00 908.00
Oct. 925.00 925.00 923.00 923.00
Nov. 940.00 940.00 938.00 938.00
Déc. 955.00 955.00 953.00 953.00
Jan. 970.00 970.00 968.00 968.00
Févr. 985.00 985.00 983.00 983.00
Mars 1000.00 1000.00 998.00 998.00
Avril 1015.00 1015.00 1013.00 1013.00
Mai 1030.00 1030.00 1028.00 1028.00
Juin 1045.00 1045.00 1043.00 1043.00
Juillet 1060.00 1060.00 1058.00 1058.00
Août 1075.00 1075.00 1073.00 1073.00
Sept. 1090.00 1090.00 1088.00 1088.00
Oct. 1105.00 1105.00 1103.00 1103.00
Nov. 1120.00 1120.00 1118.00 1118.00
Déc. 1135.00 1135.00 1133.00 1133.00
Jan. 1150.00 1150.00 1148.00 1148.00
Févr. 1165.00 1165.00 1163.00 1163.00
Mars 1180.00 1180.00 1178.00 1178.00
Avril 1195.00 1195.00 1193.00 1193.00
Mai 1210.00 1210.00 1208.00 1208.00
Juin 1225.00 1225.00 1223.00 1223.00
Juillet 1240.00 1240.00 1238.00 1238.00
Août 1255.00 1255.00 1253.00 1253.00
Sept. 1270.00 1270.00 1268.00 1268.00
Oct. 1285.00 1285.00 1283.00 1283.00
Nov. 1300.00 1300.00 1298.00 1298.00
Déc. 1315.00 1315.00 1313.00 1313.00
Jan. 1330.00 1330.00 1328.00 1328.00
Févr. 1345.00 1345.00 1343.00 1343.00
Mars 1360.00 1360.00 1358.00 1358.00
Avril 1375.00 1375.00 1373.00 1373.00
Mai 1390.00 1390.00 1388.00 1388.00
Juin 1405.00 1405.00 1403.00 1403.00
Juillet 1420.00 1420.00 1418.00 1418.00
Août 1435.00 1435.00 1433.00 1433.00
Sept. 1450.00 1450.00 1448.00 1448.00
Oct. 1465.00 1465.00 1463.00 1463.00
Nov. 1480.00 1480.00 1478.00 1478.00
Déc. 1495.00 1495.00 1493.00 1493.00
Jan. 1510.00 1510.00 1508.00 1508.00
Févr. 1525.00 1525.00 1523.00 1523.00
Mars 1540.00 1540.00 1538.00 1538.00
Avril 1555.00 1555.00 1553.00 1553.00
Mai 1570.00 1570.00 1568.00 1568.00
Juin 1585.00 1585.00 1583.00 1583.00
Juillet 1600.00 1600.00 1598.00 1598.00
Août 1615.00 1615.00 1613.00 1613.00
Sept. 1630.00 1630.00 1628.00 1628.00
Oct. 1645.00 1645.00 1643.00 1643.00
Nov. 1660.00 1660.00 1658.00 1658.00
Déc. 1675.00 1675.00 1673.00 1673.00
Jan. 1690.00 1690.00 1688.00 1688.00
Févr. 1705.00 1705.00 1703.00 1703.00
Mars 1720.00 1720.00 1718.00 1718.00
Avril 1735.00 1735.00 1733.00 1733.00
Mai 1750.00 1750.00 1748.00 1748.00
Juin 1765.00 1765.00 1763.00 1763.00
Juillet 1780.00 1780.00 1778.00 1778.00
Août 1795.00 1795.00 1793.00 1793.00
Sept. 1810.00 1810.00 1808.00 1808.00
Oct. 1825.00 1825.00 1823.00 1823.00
Nov. 1840.00 1840.00 1838.00 1838.00
Déc. 1855.00 1855.00 1853.00 1853.00
Jan. 1870.00 1870.00 1868.00 1868.00
Févr. 1885.00 1885.00 1883.00 1883.00
Mars 1900.00 1900.00 1898.00 1898.00
Avril 1915.00 1915.00 1913.00 1913.00
Mai 1930.00 1930.00 1928.00 1928.00
Juin 1945.00 1945.00 1943.00 1943.00
Juillet 1960.00 1960.00 1958.00 1958.00
Août 1975.00 1975.00 1973.00 1973.00
Sept. 1990.00 1990.00 1988.00 1988.00
Oct. 2005.00 2005.00 2003.00 2003.00
Nov. 2020.00 2020.00 2018.00 2018.00
Déc. 2035.00 2035.00 2033.00 2033.00
Jan. 2050.00 2050.00 2048.00 2048.00
Févr. 2065.00 2065.00 2063.00 2063.00
Mars 2080.00 2080.00 2078.00 2078.00
Avril 2095.00 2095.00 2093.00 2093.00
Mai 2110.00 2110.00 2108.00 2108.00
Juin 2125.00 2125.00 2123.00 2123.00
Juillet 2140.00 2140.00 2138.00 2138.00
Août 2155.00 2155.00 2153.00 2153.00
Sept. 2170.00 2170.00 2168.00 2168.00
Oct. 2185.00 2185.00 2183.00 2183.00
Nov. 2200.00 2200.00 2198.00 2198.00
Déc. 2215.00 2215.00 2213.00 2213.00
Jan. 2230.00 2230.00 2228.00 2228.00
Févr. 2245.00 2245.00 2243.00 2243.00
Mars 2260.00 2260.00 2258.00 2258.00
Avril 2275.00 2275.00 2273.00 2273.00
Mai 2290.00 2290.00 2288.00 2288.00
Juin 2305.00 2305.00 2303.00 2303.00
Juillet 2320.00 2320.00 2318.00 2318.00
Août 2335.00 2335.00 2333.00 2333.00
Sept. 2350.00 2350.00 2348.00 2348.00
Oct. 2365.00 2365.00 2363.00 2363.00
Nov. 2380.00 2380.00 2378.00 2378.00
Déc. 2395.00 2395.00 2393.00 2393.00
Jan. 2410.00 2410.00 2408.00 2408.00
Févr. 2425.00 2425.00 2423.00 2423.00
Mars 2440.00 2440.00 2438.00 2438.00
Avril 2455.00 2455.00 2453.00 2453.00
Mai 2470.00 2470.00 2468.00 2468.00
Juin 2485.00 2485.00 2483.00 2483.00
Juillet 2500.00 2500.00 2498.00 2498.00
Août 2515.00 2515.00 2513.00 2513.00
Sept. 2530.00 2530.00 2528.00 2528.00
Oct. 2545.00 2545.00 2543.00 2543.00
Nov. 2560.00 2560.00 2558.00 2558.00
Déc. 2575.00 2575.00 2573.00 2573.00
Jan. 2590.00 2590.00 2588.00 2588.00
Févr. 2605.00 2605.00 2603.00 2603.00
Mars 2620.00 2620.00 2618.00 2618.00
Avril 2635.00 2635.00 2633.00 2633.00
Mai 2650.00 2650.00 2648.00 2648.00
Juin 2665.00 2665.00 2663.00 2663.00
Juillet 2680.00 2680.00 2678.00 2678.00
Août 2695.00 2695.00 2693.00 2693.00
Sept. 2710.00 2710.00 2708.00 2708.00
Oct. 2725.00 2725.00 2723.00 2723.00
Nov. 2740.00 2740.00 2738.00 2738.00
Déc. 2755.00 2755.00 2753.00 2753.00
Jan. 2770.00 2770.00 2768.00 2768.00
Févr. 2785.00 2785.00 2783.00 2783.00
Mars 2800.00 2800.00 2798.00 2798.00
Avril 2815.00 2815.00 2813.00 2813.00
Mai 2830.00 2830.00 2828.00 2828.00
Juin 2845.00 2845.00 2843.00 2843.00
Juillet 2860.00 2860.00 2858.00 2858.00
Août 2875.00 2875.00 2873.00 2873.00
Sept. 2890.00 2890.00 2888.00 2888.00
Oct. 2905.00 2905.00 2903.00 2903.00
Nov. 2920.00 2920.00 2918.00 2918.00
Déc. 2935.00 2935.00 2933.00 2933.00
Jan. 2950.00 2950.00 2948.00 2948.00
Févr. 2965.00 2965.00 2963.00 2963.00
Mars 2980.00 2980.00 2978.00 2978.00
Avril 2995.00 2995.00 2993.00 2993.00
Mai 3010.00 3010.00 3008.00 3008.00
Juin 3025.00 3025.00 3023.00 3023.00
Juillet 3040.00 3040.00 3038.00 3038.00
Août 3055.00 3055.00 3053.00 3053.00
Sept. 3070.00 3070.00 3068.00 3068.00
Oct. 3085.00 3085.00 3083.00 3083.00
Nov. 3100.00 3100.00 3098.00 3098.00
Déc. 3115.00 3115.00 3113.00 3113.00
Jan. 3130.00 3130.00 3128.00 3128.00
Févr. 3145.00 3145.00 3143.00 3143.00
Mars 3160.00 3160.00 3158.00 3158.00
Avril 3175.00 3175.00 3173.00 3173.00
Mai 3190.00 3190.00 3188.00 3188.00
Juin 3205.00 3205.00 3203.00 3203.00
Juillet 3220.00 3220.00 3218.00 3218.00
Août 3235.00 3235.00 3233.00 3233.00
Sept. 3250.00 3250.00 3248.00 3248.00
Oct. 3265.00 3265.00 3263.00 3263.00
Nov. 3280.00 3280.00 3278.00 3278.00
Déc. 3295.00 3295.00 3293.00 3293.00
Jan. 3310.00 3310.00 3308.00 3308.00
Févr. 3325.00 3325.00 3323.00 3323.00
Mars 3340.00 3340.00 3338.00 3338.00
Avril 3355.00 3355.00 3353.00 3353.00
Mai 3370.00 3370.00 3368.00 3368.00
Juin 3385.00 3385.00 3383.00 3383.00
Juillet 3400.00 3400.00 3398.00 3398.00
Août 3415.00 3415.00 3413.00 3413.00
Sept. 3430.00 3430.00 3428.00 3428.00
Oct. 3445.00 3445.00 3443.00 3443.00
Nov. 3460.00 3460.00 3458.00 3458.00
Déc. 3475.00 3475.00 3473.00 3473.00
Jan. 3490.00 3490.00 3488.00 3488.00
Févr. 3505.00 3505.00 3503.00 3503.00
Mars 3520.00 3520.00 3518.00 3518.00
Avril 3535.00 3535.00 3533.00 3533.00
Mai 3550.00 3550.00 3548.00 3548.00
Juin 3565.00 3565.00 3563.00 3563.00
Juillet 3580.00 3580.00 3578.00 3578.00
Août 3595.00 3595.00 3593.00 3593.00
Sept. 3610.00 3610.00 3608.00 3608.00
Oct. 3625.00 3625.00 3623.00 3623.00
Nov. 3640.00 3640.00 3638.00 3638.00
Déc. 3655.00 3655.00 3653.00 3653.00
Jan. 3670.00 3670.00 3668.00 3668.00
Févr. 3685.00 3685.00 3683.00 3683.00
Mars 3700.00 3700.00 3698.00 3698.00
Avril 3715.00 3715.00 3713.00 3713.00
Mai 3730.00 3730.00 3728.00 3728.00
Juin 3745.00 3745.00 3743.00 3743.00
Juillet 3760.00 3760.00 3758.00 3758.00
Août 3775.00 3775.00 3773.00 3773.00
Sept. 3790.00 3790.00 3788.00 3788.00
Oct. 3805.00 3805.00 3803.00 3803.00
Nov. 3820.00 3820.00 3818.00 3818.00
Déc. 3835.00 3835.00 3833.00 3833.00
Jan. 3850.00 3850.00 3848.00 3848.00
Févr. 3865.00 3865.00 3863.00 3863.00
Mars 3880.00 3880.00 3878.00 3878.00
Avril 3895.00 3895.00 3893.00 3893.00
Mai 3910.00 3910.00 3908.00 3908.00
Juin 3925.00 3925.00 3923.00 3923.00
Juillet 3940.00 3940.00 3938.00 3938.00
Août 3955.00 3955.00 3953.00 3953.00
Sept. 3970.00 3970.00 3968.00 3968.00
Oct. 3985.00 3985.00 3983.00 3983.00
Nov. 4000.00 4000.00 3998.00 3998.00
Déc. 4015.00 4015.00 4013.00 4013.00
Jan. 4030.00 4030.00 4028.00 4028.00
Févr. 4045.00 4045.00 4043.00 4043.00
Mars 4060.00 4060.00 4058.00 4058.00
Avril 4075.00 4075.00 4073.00 4073.00
Mai 4090.00 4090.00 4088.00 4088.00
Juin 4105.00 4105.00 4103.00 4103.00
Juillet 4120.00 4120.00 4118.00 4118.00
Août 4135.00 4135.00 4133.00 4133.00
Sept. 4150.00 4150.00 4148.00 4148.00
Oct. 4165.00 4165.00 4163.00 4163.00
Nov. 4180.00 4180.00 4178.00 4178.00
Déc. 4195.00 4195.00 4193.00 4193.00
Jan. 4210.00 4210.00 4208.00 4208.00
Févr. 4225.00 4225.00 4223.00 4223.00
Mars 4240.00 4240.00 4238.00 4238.00
Avril 4255.00 4255.00 4253.00 4253.00
Mai 4270.00 4270.00 4268.00 4268.00
Juin 4285.00 4285.00 4283.00 4283.00
Juillet 4300.00 4300.00 4298.00 4298.00
Août 4315.00 4315.00 4313.00 4313.00
Sept. 4330.00 4330.00 4328.00 4328.00
Oct. 4345.00 4345.00 4343.00 4343.00
Nov. 4360.00 4360.00 4358.00 4358.00
Déc. 4375.00 4375.00 4373.00 4373.00
Jan. 4390.00 4390.00 4388.00 4388.00
Févr. 4405.00 4405.00 4403.00 4403.00
Mars 4420.00 4420.00 4418.00 4418.00
Avril 4435.00 4435.00 4433.00 4433.00
Mai 4450.00 4450.00 4448.00 4448.00
Juin 4465.00 4465.00 4463.00 4463.00
Juillet 4480.00 4480.00 4478.00 4478.00
Août 4495.00 4495.00 4493.00 4493.00
Sept. 4510.00 4510.00 4508.00 4508.00
Oct. 4525.00 4525.00 4523.00 4523.00
Nov. 4540.00 4540.00 4538.00 4538.00
Déc. 4555.00 4555.00 4553.00 4553.00
Jan. 4570.00 4570.00 4568.00 4568.00
Févr. 4585.00 4585.00 4583.00 4583.00
Mars 4600.00 4600.00 4598.00 4598.0

PETITES annonces

Suite de la page C 15

921 Bateaux - Moteurs

Yachts

C. & C. YACHT: Grande augmentation de la flotte. Plusieurs 1980 déjà commandés. S.V.P. venez nous voir maintenant.
BOULANGER YACHT INC.
2225 St-Joseph, Lachine
671-4408

CRUISER métal 62 diesel 2 cylindres, 524,500, Québec: 418-537-7673.
CRUISER 24' avec remorque, tout équipé, couché 5, port de 1200, 112,500, entreposage 79-80 inclus. Après 6h30 p.m.: 1-337-3677.

INVITATION, 2 ans d'usage, avec remorque, 51,200, 645-7040.
MOTEUR à vendre, 4 forces, très très bonne condition, 5250 disquette, demandez Richard, 488-2736.

MOTEUR Johnson 4 forces, neuf, 1977, meilleure offre, 731-1624.
MOTEUR 9.9 Johnson 1977, comme neuf, 6450, 278-4421.

PEARSON 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

SUNRAY, 14pi, moteur 70hp, barre pour ski nautique, excellente condition, sacrifiée, 488-890.

TANZER 22, 76, 5 voltes, toilette, poêle, etc., 95500, 674-6962.

VEGA 27, Slope suédois hauturier, 1974, excellent état, diesel Volvo, documentation canadienne, hivernage paves, 520,000 US, 274-4704.

VOILIER en bois 22' avec moteur Marin, 52,000, 647-6024.

VOILIER Northstar, 1977, super super équipement, parfaite condition. Cabine permanente. Condition protégée, moteur neuf, 1000, 645-7040.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

927 Remorques - Roulettes

LOCATION maison motorisée, Winnebago, Pace Arrow, Diplomat, etc., 670-2282.

MAISON motorisée, 22 pi, poêle, four, réfrigérateur, chauffe-eau, douche, toilette, air climatisé, radio am fm, peut accommoder 6 personnes.
Yamasko Auto Location Inc., Montréal 641-5028.

MAISON motorisée GMC 1976, 26', 20,000 milles, équipée au complet, comme neuve, peut être vue à Plattsburgh, N.Y., 522,000 US, 1-227-3333.

MOTORISÉE Pace Arrow 1978, 26', 14,000 milles, très bien équipée, moteur 440, Cruise control, air climatisé, stéréo, etc. Faut voir. Soir: 468-2842.

POUR pick-up, camion Ford équipé, 11 pi, 670-9278.

ROULETTE motorisée Ford Capri, 26 pi, couché 9, parfait état, 1-754-2634.

ROULETTE 35 pi, Royal International, Deluxe, Américaine Expedition, 518-550, 645-7729.

TENTE roulotte Lionel, 1977, 8 places, 52,500, 647-0197.

TENTE roulotte Bellevue 71, très bonne condition, prix à discuter, 642-8979, P.A.

TRAVCO 22, tout fibre de verre, tout équipé, pneus Michelin, comme neuve, 22,000 US, 274-4704.

VOILIER en bois 22' avec moteur Marin, 52,000, 647-6024.

VOILIER Northstar, 1977, super super équipement, parfaite condition. Cabine permanente. Condition protégée, moteur neuf, 1000, 645-7040.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

VOILIER 26, comme neuf, bien équipé sur le lac Champlain, doit vendre, 934-1279.

936 Camions à vendre

CAMIONNETTE Toyota 78, 1000 cc, boîte libre de verre, radio AM-FM, tout équipé, 26,000 km, 54500, 632-4911 après 6h p.m.

CHEVY-VAN 78, 27,000 km, pneus neufs en bonne condition, 256-3438.

DODGE Ramcharger 78, très bonne condition, 376-2124.

DODGE VAN 1977, fini intérieur, extérieur, 687-5200.

NORBERT AUTO 486-1212

DODGE 500, 75, boîte 16', 523-5262.

FORD panel, 1959, état exceptionnel, ou plus offrant, 336-2205.

FORD Econoline 1977, tan, V-8, fini intérieur, 30,000 milles, jamais roulé l'hiver, 56,000, 659-8187.

FORD Econoline 1973, 8 cyl., 661-0724.

FORD Econoline 150, V-8, 1978, 36,000 milles, transmission automatique, tous services, couleur blanche, non lettré, 687-5200.

FORD Pick up, F250, 1976, Crew Cab, 4x4, 6 cylindres, 300 po cu, 33,000 milles, 54,700. Après 6h: 679-7571.

GMC Jimmy 74, très propre, à vendre ou à échanger, 688-6240.

GMC Vanuara 1974, 4 barils, automatique, servofrein, servodirection, 645-5287, soir: 225-9559.

GMC VALLEY VAN 1974, boîte 10 pieds, condition parfaite. Plusieurs au choix. Marchand 729-3251.

GMC VAN 75 semi fini camion, 33,000 milles, V-8, automatique, servofrein et direction, 5200, 651-5777.

GMC VANDURA 1976, 34 tonne, 350 cu, intérieur deluxe, siège Capilano, mroserie et air, 627-2584, parfaite, meilleure offre. Jour 487-5000.

GMC Pick up, 1968, 34 tonnes, très propre, 674-7476.

INTERNATIONAL 1976 4x4, air climatisé, automatique, tout équipé, excellente condition, financement bancaire sur les lieux, 254-9971 marchand.

INTERNATIONAL 73 camion 10 roues, 35,000 milles, avec boîte à vent sans V.R. 53,000, 651-5777.

INTERNATIONAL, Scout II, 1977, 4 roues motrices, manuelle, 36,000 milles. Particulier, 727-4789.

JIMMY 76, équipé, bonne condition, meilleure offre, 627-2588.

MAXI VAN, Dodge 78, très propre, 656-8467.

NOUS AVONS un inventaire à bon choix de camions usagés de toute capacité. Communiquiez avec M. André Gagnon, Centre de la Région Richier, 7600 Côte de Liesse, 342-3220.

PICK-UP 34, Chevrolet 77, 4 vitesses, 35,000 milles, avec boîte à vent, fibre de verre, comme neuf, 642-1362, 366-11.

RAM CHARGER, 78, 4x4, SE, 25,000 milles, 578-0093.

SCOUT 1972, tout équipé 4x4, air climatisé, échange occasionnel, financement sur les lieux 254-9971, marchand.

SPECIAL, Ford Econoline Super Van, 1979, neuf, avec toit en fibre de verre, idéal pour commerce ou camion, plusieurs options sur camion, Toit Mustang, 454-9134.

TOWING Chevrolet 1977, 4x4, 661-1833, 667-6994.

TOYOTA Landcruiser 76, 4x4, roues Mot, 35,000 milles, 694-3016, 336-7948.

TRACTEUR 6 roues GMC 71, 523-5262.

VANDURA 74, équipé, pour 53,000, après 5h 277-9010.

938 Autos, camions demandés

ACHETONS auto pour ferraille, remorque, autobus, meilleurs prix, 632-1741.

ACHETONS auto pour ferraille, vendons matériel, 632-2311 659-1851, 622-9917.

ACHETONS auto pour ferraille, vendons matériel, 632-2467 659-3117.

ACHETONS auto pour ferraille, remorque, matériel, 625-1946.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

ACHETONS, vieilles autos pour scrap, prix à discuter, 932-6064.

936 Camions à vendre

CAMIONNETTE Toyota 78, 1000 cc, boîte libre de verre, radio AM-FM, tout équipé, 26,000 km, 54500, 632-4911 après 6h p.m.

CHEVY-VAN 78, 27,000 km, pneus neufs en bonne condition, 256-3438.

DODGE Ramcharger 78, très bonne condition, 376-2124.

DODGE VAN 1977, fini intérieur, extérieur, 687-5200.

NORBERT AUTO 486-1212

DODGE 500, 75, boîte 16', 523-5262.

FORD panel, 1959, état exceptionnel, ou plus offrant, 336-2205.

FORD Econoline 1977, tan, V-8, fini intérieur, 30,000 milles, jamais roulé l'hiver, 56,000, 659-8187.

FORD Econoline 1973, 8 cyl., 661-0724.

FORD Econoline 150, V-8, 1978, 36,000 milles, transmission automatique, tous services, couleur blanche, non lettré, 687-5200.

FORD Pick up, F250, 1976, Crew Cab, 4x4, 6 cylindres, 300 po cu, 33,000 milles, 54,700. Après 6h: 679-7571.

GMC Jimmy 74, très propre, à vendre ou à échanger, 688-6240.

GMC Vanuara 1974, 4 barils, automatique, servofrein, servodirection, 645-5287, soir: 225-9559.

GMC VALLEY VAN 1974, boîte 10 pieds, condition parfaite. Plusieurs au choix. Marchand 729-3251.

GMC VAN 75 semi fini camion, 33,000 milles, V-8, automatique, servofrein et direction, 5200, 651-5777.

GMC VANDURA 1976, 34 tonne, 350 cu, intérieur deluxe, siège Capilano, mroserie et air, 627-2584, parfaite, meilleure offre. Jour 487-5000.

GMC Pick up, 1968, 34 tonnes, très propre, 674-7476.

INTERNATIONAL 1976 4x4, air climatisé, automatique, tout équipé, excellente condition, financement bancaire sur les lieux, 254-9971 marchand.

INTERNATIONAL 73 camion 10 roues, 35,000 milles, avec boîte à vent sans V.R. 53,000, 651-5777.

INTERNATIONAL, Scout II, 1977, 4 roues motrices, manuelle, 36,000 milles. Particulier, 727-4789.

JIMMY 76, équipé, bonne condition, meilleure offre, 627-2588.

MAXI VAN, Dodge 78, très propre, 656-8467.

NOUS AVONS un inventaire à bon choix de camions usagés de toute capacité. Communiquiez avec M. André Gagnon, Centre de la Région Richier, 7600 Côte de Liesse, 342-3220.

PICK-UP 34, Chevrolet 77, 4 vitesses, 35,000 milles, avec boîte à vent, fibre de verre, comme neuf, 642-1362, 366-11.

RAM CHARGER, 78, 4x4, SE, 25,000 milles, 578-0093.

SCOUT 1972, tout équipé 4x4, air climatisé, échange occasionnel, financement sur les lieux 254-9971, marchand.

SPECIAL, Ford Econoline Super Van, 1

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

MONTE CARLO 78 Landau, 37,000 km, équipée A à Z, 56,900 ou meilleure offre, 353-566, 626-1361, Claude, Particulier.

MUSTANG 1974, automatique, 4 cyl, 39,000 milles, 51000, 364-5956, Particulier.

MUSTANG 78, V8 302, 4 vitesses, AM-FM stéréo, équipée ou complet, tout neuf, 24,000 milles, 54,200, dame propriétaire, particulier, 351-4856.

MUSTANG 79, V6, manuelle, comme neuve, 54,800, particulier, 645-3813.

MUSTANG 79, V6, manuelle, comme neuve, 54,800, particulier, 645-3813.

OLDSMOBILE Cutlass '74, Vista Cruiser, tout équipée, bonne condition, 15,500, bureau: 668-4710, Particulier.

OLDSMOBILE Cutlass Supreme Brougham 1978, air climatisé, particulier, 688-4221.

OLDSMOBILE Delta Royal 1975, tout équipée, particulier, meilleure offre, 674-3030.

OLDSMOBILE Delta 88 Royal, 1975, équipée, 19,500, particulier, 688-4221.

OLDSMOBILE Delta Royale 75, 4 portes, tout équipée, bas milles, pneus Michelin, excellent condition, 53,000, capotez Pierre, jour: 272-6247 ou 272-4740, Particulier.

OLDSMOBILE Omega 76, V8, automatique, 37,000 km, direction, am-fm, siège bouc, pneus Michelin, 525-1417, Particulier.

OLDSMOBILE Regency 98, 1975, A-1, 53,750, jour: 342-4630 ext. 227, Particulier.

OLDSMOBILE Toronado 1974, tout équipée, 42,000 milles, très propre, 681-8149, Particulier.

OLDSMOBILE Delta Royal, 1975, 4 portes, équipée au complet, moteur 403, bas milles, après 18h 481-2057, Particulier.

OLDSMOBILE 98 Regency 1977, tout équipée, voiture de promenade, condition excellente, particulier, 481-2078.

OLDSMOBILE Regency 98, 1977, tout équipée, avec air, 4 portes, 43,000 milles, 727-4568 après 5h, Denis, Particulier.

OLDSMOBILE 1979, balance de garantie, NOBERT AUTO 486-1212.

PINTO Runabout 1977, 14,200 milles, transmission automatique, très bonne condition, prix à discuter, 5h, après 5h p.m.: 353-5273, Particulier.

PLYMOUTH Grand Fury 1977, 360 cc, 4 portes, 31,000 km, 7 roues, antirouille, prix 53,500. Cesse d'écouter. 655-0540 après 5h, Particulier.

PLYMOUTH Grand Fury 1976, particulier, 589-5396.

PLYMOUTH Satellite Sebring sport 72, V8, excellente condition, 274-3732, Particulier.

PONTIAC Lemans 78, rouge vin, 68,000, particulier.

PONTIAC Parisienne 72, 25,000 milles, particulier, 645-9669.

PONTIAC 1974, 31,000 milles, privé, 272-3645.

PONTIAC Parisienne Brougham 1977, tout équipée, 40,000 milles, 55,500, particulier, 687-1920.

PONTIAC Turbo 79, gris métallique, pour acheteur sérieux seulement, appelez M. Desrosiers 735-3985, D.K. Auto.

PONTIAC 1974, 1977, argent, mode spécial, toit ouvrant, roues mag, système stéréo, 2e voiture d'un médecin, état impeccable, 311,300, 866-9726, 487-6688.

RABBIT de luxe 1979, 4 portes, manuelle, 56,900, particulier, 481-3354.

RABBIT diesel 1979, garantie, 9,000 milles, 56,000, 933-9043, Particulier.

RABBIT 1976 tout équipée, radio am-fm, toit ouvrant.

RENAULT VILLE MARIE 2230 VIAU 254-9971

RAMCHARGER 1974, "Special Edition", 4x4, 30,000 milles, tout équipée, jamais utilisée hors route, 53,500, Particulier, 649-1070.

RENAULT R-30 1977, bas kilométrage, très belle. Financement possible, 254-9971 marchand.

RENAULT 12 1976 Famille, manuelle ou automatique, échange acceptée, financement sur les lieux.

RENAULT VILLE MARIE 2230 VIAU 254-9971

RENAULT 12, 74, très propre, 31,000 milles. Après 5h: 336-0046, Particulier.

RENAULT 12 1979, bas milles, famille, échange acceptée, financement sur les lieux.

RENAULT VILLE-MARIE 2230 VIAU 254-9971

RENAULT 30, 77 et 79, usagées bas milles, plusieurs en stock, 259-6981 AU PAVILLON DE L'AUTO

RENAULT 5 GTL 1977, en bon état, particulier, jour: 342-7670, soir: 737-5150, demander Bernard.

RENAULT 5 GTL 78, parfait état, 271-6485, particulier.

RENAULT 5 GTL 1976, rouge, am-fm, pneus Michelin, 100% garantie, 695-5821 marchand.

RENAULT 5 GT Spécial 78, 19,000 km, 1 an d'usage, AM-FM cassette mag, direction sport, R.P.M., particulier, 739-8578 avant-midi; 342-9797 de 18h à 20h.

RENAULT 5 1979, TL et GTL Neuf, grand choix de couleurs. Faites nous faire des prix ailleurs et venez nous voir en dernier.

RENAULT VILLE-MARIE 2230 RUE VIAU 254-9971

RENEAU 5, 78 et 79, toutes très propres et mécaniques A-1, 259-6981 AU PAVILLON DE L'AUTO

ROAD RUNNER 1973, 57,000 milles, particulier, 8800, 282-9256.

ROLL ROYCE Silver Shadow 1972, très bonne condition, 528,000 fermes Jour seulement, 625-1989, Particulier.

SAPPORO 1978, 5 vitesses NOBERT AUTO 486-1212

SKYLARK 80, 4 cylindres, 4,200 km, Garantie 100% comme neuf, 64,000, Particulier, matin 651-9946

STATION-WAGON Ford Custom 500, 1976, 44,000 milles, 9h a.m. à 3h p.m. 922-7311, Particulier.

STATION-WAGON Plymouth 1977, condition A-1, 581-9437, Particulier.

STATION WAGON 76, Plymouth Fury Sport, Suburban, bols, extra propre, air, dame propriétaire, 471-3063, Particulier.

THUNDERBIRD 78, brun avec tan, excellente condition, raisonnable, Appelez André 735-3885, D.K. Auto

THUNDERBIRD 77, tout équipée, en très bonne condition, 32,000 milles, pas de rouille, particulier, 55,300, 739-7514.

THUNDERBIRD 1979, équipé, très propre, traité antirouille, particulier, 55,900 avant 6h pm: 432-2432.

THUNDERBIRD 1964, Hard top, 52,000, 620-3239, particulier.

TORINO Elite 1975, tout équipée, superbe, 53,000, 382-2223 Michel de 8h à 5h30, particulier.

TOYOTA Celica hatchback 78, 5 vitesses, 28,000 km., tout équipée, 661-6116, particulier.

TOYOTA Corolla 74, excellente condition, 32,000, particulier, après 6h p.m. 527-5978.

TOYOTA Landcruiser 1976, 4x4, avec treuil, 692-2001 particulier.

TRANS Am 1979, radio am-fm stéréo, automatique, bas milles, très propre, presque neuf, 259-6981 AU PAVILLON DE L'AUTO

TRANS Am 76, tout équipée, moteur 455, 52,500, 354-9390, particulier.

TRANSAM 1979, bleu, T top, toute équipée sauf air, moteur 403, 5000 km, 510,500 ou meilleure offre, particulier, après 6h pm 658-4879.

TRIUMPH TR7 1976, 30,000 milles, moteur excellent, réparation, prix à discuter, 653-3329, particulier.

TRIUMPH 1979, 3011 fire 3,000 km, seulement, Balance de garantie originale, 254-9971, marchand

TR6 1974, 33,000 milles, bonne condition, besoin peinture et travail de carrosserie, 52,300, 688-8877 soir & fin de semaine, Particulier.

VOLARE Station Wagon, 1977, 3180 cc, tout équipée, très propre, 53,500, 427-4445, Particulier.

VOLARE 76, automatique, 12,000 milles, bonne condition, 53,000, 387-3543, particulier.rc

VOLKS Sirocco 78, très propre, toit ouvrant, essuie place arrière, radio AM-FM, 52,500, 658-4879, Particulier.

VOLVO 142, 1972, 63,000 milles, bonne condition, 3850, Particulier, Jour: 687-2201, soir: 621-7624.

VOLVO 1972, automatique, mécanique A1, 5700, 342-4092, particulier

VOLVO 78, 244DL, automatique, am-fm, 26,000 milles, comme neuve, particulier, 678-2538.

ZEPHIR 27, tout équipée, 79, faut vendre 55,000, Mme Sévigny, 648-4382 de 9h à 5h pm, particulier.

avis légaux • appels d'offres • soumissions



VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT

Changement de date — Appel d'offres

Avis est par les présentes donné que la date du 7 novembre 1979 pour la réception et l'ouverture des soumissions demandées pour la

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE PESAGE ET D'EXPLOITATION DES DÉCHETS

mentionnée dans l'avis public paru dans LA PRESSE ET «The Gazette» du 12 octobre 1979, est changée à celle du 5 décembre 1979.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 26 octobre 1979.

Le greffier de la Ville,
Marc BOYER

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCLAIRE DES MILLE-ÎLES
Sainte-Rose — VILLE DE LAVAL



APPEL D'OFFRES

DÉNEIGEMENT

Exercice 1979/1980

La Commission sclaire des Mille-Îles recevra jusqu'à 11h30 heure locale en vigueur, le 6ème jour du mois de novembre 1979 au bureau de M. André Chaput, directeur général, 2275, rue Honoré-Mercier, Sainte-Rose, Ville de Laval, des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription «SOUSSION POUR DÉNEIGEMENT 1979/1980».

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les firmes qui ont leur principale place d'affaires sur le territoire de la Commission sclaire des Mille-Îles, soit: Fabreville, Ste-Rose, Auteuil, Vimont, Rosemère, Bois-Filion et Lorraine.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée ou d'une garantie de soumission émise en faveur de la commission sclaire des Mille-Îles, par une compagnie d'assurances reconnue et acceptable par la commission sclaire des Mille-Îles, pour un montant égal à cinq pour cent (5%) du montant soumis pour chaque école énumérée dans la documentation de l'appel d'offres.

Ladite garantie de soumission devant stipuler que dans le cas d'adjudication du contrat, la compagnie émettrice s'engage à rembourser la garantie de soumission par deux (2) bons de garantie:

1. Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de 50%.
2. Un bon de garantie du coût de la main-d'œuvre et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de 50% de la soumission acceptée.

La Commission sclaire des Mille-Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse ou toute autre des soumissions reçues et se réserve le droit d'attribuer les contrats en tout ou en partie.

Un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25.00) sera exigé pour obtenir le cahier des charges et autres documents pertinents en s'adressant à Monsieur J. Robert Archambault, directeur des services de l'équipement, 67 Pointe Langlois, Ste-Rose, Ville de Laval. Ledit dépôt sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et la documentation en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes en séance publique, mardi, le 6 novembre 1979, à 11h30 à la salle des commissaires, au 2275, rue Honoré-Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval.

Le directeur général
André Chaput

Parc olympique



APPEL D'OFFRES

FOURNITURE DE 1170 VALVES RÉGULATRICES PENN V46 À ACTION INVERSEE

Dossier no 9385

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents de soumission à leur nom.

Un dépôt de soumission représentant au minimum dix pour cent (10%) du montant total de la soumission devra être fourni sous forme de chèque visé à l'ordre de la Régie des Installations Olympiques et devra accompagner la soumission.

Les documents sont disponibles à l'adresse suivante:

Régie des Installations Olympiques
Service des achats, Bureau B 7
Stade Olympique
4545, rue Pierre-de-Coubertin
(Entrée stationnement P-5)
Montréal, Québec
Téléphone 252-4475

La RÉCEPTION des soumissions se fera à la même adresse et les enveloppes dûment scellées seront déposées au soin du Directeur du Service des Achats.

La CLÔTURE de la réception des soumissions est fixée à 11:00 heures, le 1er novembre 1979.

La Régie des Installations Olympiques ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le secrétaire
Me Mireille ZIGBY



Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: IXM-736-01-004

Aménagement de La Grande Rivière

VENTE DE MÉTAUX FERREUX DE REBUT

COMPLEXE LA GRANDE

Date de fermeture: 15 novembre 1979 à 15h30 heure de Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de \$25.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de \$5,000.00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

VISITE

Une visite au chantier est prévue. Tous les détails apparaissent à la section «B» du document d'appel d'offres.

A. ROUSSEAU
Directeur de l'Approvisionnement

Pour information
appeler 844-3741 poste 308

CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT
COMITÉ DE TERREBONNE
PROVINCE DE QUÉBEC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AGRANDISSEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Des soumissions cachetées portant l'inscription «Soumission — Agrandissement de l'Hôtel de Ville» seront reçues par le sous-général, secrétaire-trésorier de la municipalité de Piedmont. Chaque entrepreneur devra déposer sa soumission avant ou le 15 novembre 1979 — 15:00 heures.

L'ouverture des soumissions aura lieu jeudi, le 15 novembre 1979 à l'Hôtel de ville, 670, rue Principale, Piedmont.

Les plans et les cahiers des charges seront obtenus à l'Hôtel de ville, 670, rue Principale, Piedmont, aux heures régulières de bureau moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50.00) en argent ou chèque accepté. Le montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et cahiers des charges dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

La Corporation Municipale de Piedmont ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni à aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

INGÉNIEURS:
Bouthillier & Parizeau
ARCHITECTE:
Louis-Philippe Parizeau

Gilbert Aubin,
secrétaire-trésorier
Municipalité de Piedmont
670, rue Principale
Piedmont, Qué.
JOR 1K05

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No 700-04-000475-795

COUR SUPÉRIEURE

AVIS DE PRÉSENTATION

AVIS est donné par les soussignés, qu'une requête en homologation d'un acte de changement de régime matrimonial par Monsieur Denis Breton et son épouse Dame Ginette Lambert, tous deux domiciliés au 152, rue Ovide, Rosemère, district de Terrebonne, Province de Québec, sera présentée à la Cour supérieure, du district de Terrebonne, division de pratique, chambre 2.75, du palais de Justice à St-Jérôme, le 6ème jour de décembre 1979 à 9:15 heures de l'avant-midi (9:15 a.m.), le tout en conformité avec l'article 1266 du Code civil de cette province et de ceux auquel il se rapporte.

Veuillez vous gouverner en conséquence.

LAVAL, 21 août 1979

COTÉ & NADON
procureurs du requérant.

VILLE DE BROSSARD

SOUSSIONS

ASSURANCE COLLECTIVE

La Ville de Brossard demande des soumissions en vue de mettre en vigueur un nouveau plan d'assurance collective pour ses employés municipaux.

Les compagnies d'Assurances peuvent se procurer le cahier de charges ainsi que les documents nécessaires à la soumission au bureau de la firme Jean R. Fabi & Cie Limitée, 938 rue St-Maurice, Montréal, Qué. H3C 1L7, 849-8156, moyennant un montant de cinquante dollars (\$50.00) (non remboursable).

Les soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Brossard, 3275 boul. Lapinière, Brossard, Qué. J4Z 2B4, avant 14h00 le 29 novembre 1979. Elles seront ouvertes immédiatement après l'heure fixée pour la réception des soumissions, dans la salle du Conseil, 3275 boul. Lapinière, Brossard, Qué. J4Z 2B4.

Le greffier,
Marie Paule Daoust

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
NO: CS/030-79
COUR MUNICIPALE
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
LA COMMISSION SCLAIRE SAINT-JEAN-SUR-RICHÉLIEU

Demanderesse
DAME GHISLAINE MARCIL

IL EST ORDONNÉ: à la Défenderesse de comparaitre au Greffe de cette Cour dans les mois à compter des présentes. Une copie du bref et de la Déclaration a été laissée à son intention au Greffe de cette Cour, 525 rue St-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, P.Q.

Saint-Jean-sur-Richelieu, P.Q.
Ce 28 septembre 1979
Michel MARTEL
Greffier

APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres no 79M-313P
Fournir et installer un système d'humidification
Bâtiment no 10
Centre fédéral de formation
6099, boul. Lévesque
LAVAL (Québec)
Date limite: Le jeudi 8 novembre 1979
Dépôt: Aucun

Appel d'offres no 79M-317P
Fournir et installer des nouvelles fenêtres
Bâtiment no 10
Centre fédéral de formation
6099, boul. Lévesque
LAVAL (Québec)
Date limite: Le mercredi 14 novembre 1979
Dépôt: \$25.00

Pour ces deux (2) appels d'offres, on peut consulter les documents de soumission au bureau de l'Association de la Construction à Montréal (Québec).

Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans les mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION DE L'HÔTEL-DIEU DE LÉVIS, pour son Département de Santé Communautaire (D.S.C.), aimerait recevoir votre soumission pour LA CONSTRUCTION D'UN (1) VÉHICULE AMÉNAGÉ EN UNITÉ MOBILE DE SURVEILLANCE AUDIO-MÉTRIQUE.

Cette soumission devra clairement établir le coût d'achat de ce véhicule, les modalités de garantie du véhicule et/ou de ses composantes, de même que la date de livraison. Des pénalités seront prévues pour tout retard dans le délai de livraison.

Principales caractéristiques:

- Mécaniques: moteur de capacité minimum de 477 pouces cubes, transmission cinq (5) vitesses, freins assistés, direction assistée.
- Carrosserie: montée sur coussins de caoutchouc pare-vibrations, revêtement extérieur en acier inoxydable, longueur approximative de 32 pieds, largeur de 96 pouces.
- Aménagement intérieur: quatre (4) cabines audio-métriques, réparties dans deux (2) enclos, une salle contenant quatre (4) sièges, un bureau de réception avec un siège, une armoire de rangement. Les cabines et les enclos devront être particulièrement bien insonorisés et le système de climatisation devra assurer le maximum de confort tout en respectant certaines exigences quant au bruit qu'il pourra générer.

Les plans ainsi que toutes autres informations sont disponibles au bureau de Monsieur Pierre Carreau, du Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis, aux heures habituelles de bureau, Tél.: (418) 433-6060.

La réception des soumissions sous pli scellé se fera au bureau de Monsieur Roger Lepage, directeur général, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1, avant vendredi le 30 novembre 1979 à 17h00.

L'ouverture des soumissions se fera mercredi le 5 décembre 1979 au même endroit.

Il est entendu que la Corporation de l'Hôtel-Dieu de Lévis ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui sera déposée concernant cette unité mobile de surveillance audiométrique.

Travaux publics Canada

Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs, Région du Québec, ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue University, Montréal (Québec) H3A 1K3, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de Distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Appel d'offres no 79M-318P
MONTREAL (Québec)
Services de démantèlement

1. De: 1000 et 1006, chemin du golf ILE DES SOEURS (Québec)
à: 9300, rue Meilleur MONTREAL (Québec)
Services correctionnels canadiens
2. De: 9300, rue Meilleur MONTREAL (Québec)
à: 740, rue Bel-Air MONTREAL (Québec)
Emploi et Immigration Canada

Date limite: le mardi 13 novembre 1979
Dépôt: \$25.00
Renseignements: Tél.: (514) 283-6553 ou 283-7793

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

décès

BÉLANGER, Alphonse
CARRIER, Sophie
DEPEYRE, Maurice
GAGNON, J. Adélaïde
GIRARDIN, Aline
GOUGEON, Aline
GRATTON, Marie-Anne
LAFRANCE, l'abbé Roland
LÉTOURNEAU, P. Émile
LORTIE, Léa
MAINVILLE, Anita
MATHIEU, Eugénie
MATHIEU, Marcelle
MCCALL, Monique
PIGEON, Adonis
RIVEST, Albert
SANSOUCY, J. Albani
SCALES, Donald
SEEMS, Albert
SIMARD, Roland
VERCAINGNE, Fernand
WELLS, M. Thomas

BÉLANGER (Alphonse)
A Longueuil, le 24 octobre 1979, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Alphonse Bélangier, époux en 1^{er} mariage de M. Thérèse Delisle et en 2^e mariage de Murielle Leblanc. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Julien, Simar et Carmen, plusieurs frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils Inc.
505 ouest,
boul. Curé-Poirier,
pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, Longueuil, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Fortierville, cdt Lotbinière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

CARRIER (Sophie)
A Montréal, le 25 octobre 1979, à l'âge de 8 ans, est décédée Sophie Carrier, fille bien-aimée de Roland et de Paul Carrier. Outre ses parents elle laisse dans le deuil sa sœur, Marilène. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Une cérémonie religieuse aura lieu vendredi le 26 courant en l'église Ste-Odile à 10h et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société des enfants infirmes du Québec seraient appréciés. Direction J. R. Deslauriers Ltée.

**VOUS
COUVREZ
BIEN
VOTRE
MARCHÉ**

**AVEC
LES PETITES
ANNONCES
DE
la presse**

285-7111

**avis légaux
appels d'offres
soumissions**

DEPEYRE (Maurice)
A Québec, le 23 octobre 1979, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Maurice Depyre, ingénieur, président de Québec Labrador Construction de Sept-Îles, époux de Monique Garon, demeurant 737 rue Laurier, Sept-Îles. Une messe sera célébrée vendredi le 26 octobre à 14h30 en l'église Sts-Martyrs-Canadiens, de Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Danielle, Bernard, André et Jean-Yves, sa mère Mme Florida Depyre, sa sœur et son beau-frère le Dr Paul-André Dubé (Dr Elane Depyre), ses beaux-parents M. et Mme L. T. Garon, de Rouyn; ses belles-sœurs: M. et Mme Paul Bourassa (Chantal Garon), de Québec, Dr et Mme W. Halling (Estelle Garon), de Hays, Texas, Agathe Garon, M. et Mme Charles Bourassa (Luce Garon), de Montréal, M. et Mme Jean-Marc Duchesne (Rachel Garon), d'Ottawa, M. et Mme Alex Giroux (Gabrielle Garon), d'Ottawa, son cousin Dr et Mme Roméo Depyre, de Loretteville, ses oncles et tantes Mme Louis-C. Depyre, Anne Céline Gosselin, M. et Mme Louis-Gérard Lamontagne, Charles Gosselin, M. et Mme Léo Gosselin, de Lévis, Mme Alfred Gosselin, de Valleyfield, plusieurs neveux et nièces. Il avait comme associé M. Charles Poirier. Un service funéraire sera célébré à Sept-Îles. Prière d'adresser vos dons au Fonds de Recherche sur les maladies du sang à /s du Dr Robert Garneau, directeur des services professionnels hôpital St-Sacrement, Québec. La direction a été confiée à la Coopérative Funéraire du Plateau, de Québec.

GOUGEON (Aldéa)
A St-Hubert, le 24 octobre 1979, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Aldéa Gougeon, épouse de Joseph A. Gougeon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil une fille et un fils: M. et Mme Paul-Emile Barabé (Yvette), M. et Mme Jean Serge Gougeon, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Ed Darche
et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée, St-Hubert,
pour se rendre à l'église St-Jean Eudes, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Ste-Martine, de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**avis légaux
appels d'offres
soumissions**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
NO. CS-002-79
COUR MUNICIPAL
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU
LA COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JEAN-SUR-RICHIEU**
Demanderesse,
VS
CLIFFORD ASCH
Défendeur,
IL EST ORDONNÉ au Défendeur de comparaître au Greffe de cette Cour dans les mois à compter des présentes. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de cette Cour, 525, rue St-Jacques, Saint-Jean-Sur-Richieu, P.Q.
Saint-Jean-Sur-Richieu, P.Q.
Ce 28 septembre 1979
Michel MARTEL
Greffier

GIRARDIN (Aline)
A Montréal, le 23 octobre 1979, est décédée Mme Aline Girardin, née Aline Descauteaux. Outre son époux, Emile Girardin, (ancien directeur général-adjoint de la Commission scolaire de Montréal, ancien président de la Fédération du Québec des Caisses Populaires Desjardins, ancien président de l'Union Régionale des Caisses Populaires de Montréal et ancien président de la Caisse Populaire Notre-Dame-de-Grâce), elle laisse ses enfants Denise (Mme Herl Thibault), Dr. Guy Girardin (époux de Michèle Rolland, Rolland de (Mme Richard Wittaker), Louise (Mme Oscar Viveros); ses frères et sœur Gilles Antonin (Anna Cyr), Guy (Laurence Tremblay), Gilberte (Wilfrid Gélinas); ses belles-sœurs et beaux-frères Mme Maurice Descauteaux (Laurence Lamarre), Mme Marcel Descauteaux (Hermance Gingras), Mme Robert Descauteaux (Régine Brousseau), Mme Léon Girardin, M. et Mme Maurice Proulx (Anne Marie Girardin); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle Décarie et
Notre-Dame-de-Grâce
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10h et de là à Yamachiche où la dépouille mortelle sera exposée au Salon funéraire Omer St-Louis, vendredi sur la fin de l'après-midi. Libera, samedi à 11h a.m., suivi de la sépulture au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

VERCAINGNE (Fernand)

A Montréal, le 25 octobre 1979, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Fernand Vercaingne, instituteur à la C.E.C.M. durant 35 ans. Époux de Claire Desjardins, il laisse dans le deuil son épouse, ses filles Astrid (Mme Jean Ménard P.H.D.), Renée (Mme Raymond Fortin, psychiatre), Louise (Mme Louis Laurendeau, médecin), ses six petits-enfants, ses sœurs Laurette et Béatrice (Mme Jean-Paul Chayer), ses belles-sœurs et beaux-frères: M. et Mme Victor Vernier, M. et Mme André Jacques, M. et Mme Gaston Forté, M. et Mme Marcel Gauthier. Exposé au salon funéraire
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse
Service: église du Sacré-Cœur, lundi le 29 octobre à 14 h.

REMERCIEMENTS

MARCOTTE (Julienne)
Les familles Marcotte et Bastien expriment leur gratitude pour tous les témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de Mlle Julienne Marcotte, survenu le 6 septembre 1979.

Avis de décès
reçu après les
heures de tombée

SEGUIN (Ovide)
Aux Cèdres, le 23 octobre 1979, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ovide Séguin, époux de Yolande Dault, demeurant aux Cèdres. Les funérailles auront lieu samedi après-midi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Bissonnette et Frères
1260, chemin du Fleuve,
les Cèdres
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**QUELQU'UN
EST LA
POUR VOUS
ÉCOUTER
ET VOUS AIDER**
**LES PETITES
ANNONCES
285-7111**

GRATTON (Marie Anne)
A Montréal, le 25 octobre 1979, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Marie Anne Gratton, fille de feu Wilfrid Gratton et de l'Alphonse Goyette. Elle laisse ses frères Paul, Wilfrid et sa sœur Albertine Rocheleau. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
7388, rue Viau
pour se rendre à l'église St-Gilbert où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LÉTOURNEAU (Paul-Emile)
A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci à Montréal, est décédé mardi le 24 octobre 1979 à l'âge de 82 ans et 7 mois, M. Paul-Emile Létoirneau, époux de Gertrude Brien, de Ville Mont-Royal, fils de feu Séverin Létoirneau et de feu Antoinette Lantôt. Outre son épouse, il laisse sa fille unique Johanne et son futur gendre M. Yves Beaucage, de Vaudeville. Il laisse également ses frères M. Jean Létoirneau (époux de Jeannine Vallée), de la Conception, Hubert, de Montréal et sa sœur Madeleine, d'Ottawa (épouse de feu Marc Boyer), ses belles-sœurs et beaux-frères: Mlle Rolande et Claire Normandeau, Denise (épouse de André Boudreau), ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle ne sera pas exposée, le défunt ayant donné son corps au service d'anatomie de l'université de Montréal. Une messe sera célébrée en sa mémoire vendredi le 26 octobre à 15h, en la chapelle de l'église St-Joseph-de-Mont-Royal, 1620 boul. Laird nord, Ville Mont-Royal. Prière de ne pas envoyer de fleurs, faites parvenir vos dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation des maladies du cœur.

NÉCROLOGIE



M. Roland SIMARD
Accidentellement à Victoriaville, le 24 octobre 1979 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Roland Simard, époux de Dorice Larochele. M. Roland Simard était président directeur général de Tricot Richelieu Inc., et de Factorage Romar Ltée, membre du conseil d'administration de Tricot Somerset, Tricot Plessisville Ltée, les industries Canatex, Tricot Russell Ltée, R.K. Industries Barbados Ltée, les Placements Tracade Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Gilles Simard, de Sorel, M. et Mme Marc Simard, de Sorel, Mlle Diane Simard, Linda Simard, Jeanne Simard et André Simard, toutes de Sorel, une petite-fille, Caroline Simard, de Sorel, sa mère Mme Ludger Simard de Ste-Anne de Sorel, ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Rodrigue Simard, de St-Roch, M. Yvon Simard, de Ste-Anne de Sorel, M. Clair Simard, de Sorel, M. et Mme Gilles Simard, de Sorel, ses sœurs et beaux-frères: M. et Mme Joseph Blain (Yolande) de Beloeil, M. et Mme Jean Racine (Alberte), de Tracy, M. et Mme Édouard Papin (Léoline), de Contrecoeur, M. et Mme Maurice Chassé (Hélène) de Ste-Anne de Sorel, Mme Thérèse Simard de St-Lambert, une belle-sœur Mme Maurice Simard, de Ste-Anne de Sorel, ses beaux-parents M. et Mme William Larochele, de Hartford, Conn., sa belle-sœur et son beau-frère M. et Mme Robert Nonan, d'Albany, N.Y. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire Fernand Lefebvre Ltée, 180 rue Prince, Sorel. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

LORTIE (Léa)
A Montréal, le 25 octobre 1979 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Raoul Lortie, née Léa Ruel. Elle laisse 2 filles, Mme Emilie Ruel (Jeannette) et Gertrude, un fils Roland et une bru Jacqueline, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAINVILLE (Anita)
A Montréal, le 24 octobre 1979, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Hector Mainville, née Anita Beaudry. Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses sœurs Jeanne (épouse de Marcel Berthelet), Gertrude (épouse de Jean Ferland). Les funérailles auront lieu jeudi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Charles E. Rajotte Inc.,
3635, rue Hochelaga (sta. de métro Joliette) pour se rendre à l'église Ste-Fabien où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Eugénie)
A Montréal, le 25 octobre 1979 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve J. Gustave Mathieu, née Eugénie Brisebois, autrefois de Verdun. Elle laisse ses enfants: Mme Raymond Plouffe (Françoise), Jean-Maurice (Denise Giguère), Marcel (Maria Goupil), sa sœur Evelina Brisebois, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
7100, rue Joseph-Renaud, pour se rendre à l'église Notre-Dame d'Anjou, où le service sera célébré à 10h. a.m. et de là au cimetière de St-Thomé, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

MATHIEU (Marcelle)
A Montréal, le 24 octobre 1979 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Marcelle Amiot, épouse de feu Dr Charles Mathieu. Elle laisse ses enfants: Suzanne, épouse de Gérard McLoughlin, Jacques, époux de Gertrude Pélusse, Nicole, épouse de Simon Charbonneau, Dr Michel P. Mathieu, époux d'Hélène Picard, une belle-fille Mme Louise Mathieu, une sœur Mme Alberte Forget. Elle était aussi la mère de feu Pierre Mathieu. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
et J.S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest, Outremont,
à 10h30 pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 11h a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salon fermé entre 17h et 19h.

MCCALL (Monique)
A l'Hôpital Général de Montréal, mercredi, le 24 octobre 1979 est décédée Monique Prénovost, épouse de James McCall, chère mère de Francis. Lui survivent aussi ses parents: M. et Mme Jean-Marie Prénovost, ses frères: Gilles, Claude, Richard et Jacques, ainsi que ses beaux-parents: M. et Mme John McCall. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Clarke, MacGillivray
White
5580 ouest, rue Sherbrooke pour se rendre à l'église St-Monica's, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Heures de visite samedi et dimanche, de 2h à 5h et 7h à 9h p.m.

**Réunions
de parents et d'amis
Repas ou buffets
BUFFET BRUNET INC.
6850 est,
rue Sherbrooke
256-2552**

PIGEON (Adoris)
A Laval-des-Rapides, le 25 octobre 1979 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Adoris Pigeon, époux de Germaine Durand, père de Jeannine Pigeon Chevrier, Réal, époux de Monique Papillon et Yves, époux de Nicole Roux. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.M.D. Cyr Engr.,
3845, boul. St-Martin (coin Labelle)
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

RIVEST (Albert)
A LaSalle, le 24 octobre 1979 à l'âge de 61 ans est décédé M. Albert Rivest, époux d'Antoinette Ethier. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
9135, rue Airline, LaSalle, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labouré où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h p.m.

SANSOUCY (J. Albani)
A Montréal, le 25 octobre 1979 à l'âge de 76 ans, est décédé M. J. Albani Sansoucy, époux d'Eva Martin. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine, épouse de William Johnson, Jacques, époux d'Irène Stewart, Bernard, époux de Denise Corrievau, Robert, curé de la paroisse St-Yves, de Laval, ainsi que sa nièce Marcelle, épouse de Roger Delorme et de nombreux petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Barnabé - Apôtre, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Roland Lafrance

A Montréal, le 23 octobre 1979, est décédé à l'âge de 67 ans, M. l'abbé Roland Lafrance. Né à St-Jean-sur-Richelieu, il fit ses études primaires à l'école Beaulieu, puis ses études classiques au collège de St-Jean. Entré au Grand Séminaire de Montréal en septembre 1932, il était ordonné prêtre en la Cathédrale de St-Jean, le 6 juin 1936. Professeur de français, de latin, de chant, d'harmonie et chef d'orchestre de cet institution durant 10 ans, tout en cumulant la direction de la chorale paroissiale à la Cathédrale. Vicairé un an à la paroisse St-Jean-Eudes, de St-Hubert, de juillet 1946 à juillet 1947, il devint premier vicairé de la paroisse St-Antoine de Longueuil durant 4 ans. A l'été de 1951, il était nommé curé-fondateur de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, de Longueuil. Il y demeura 16 ans après avoir fait construire l'église actuelle. Hospitalisé depuis 6 ans et demi à l'hôpital St-Charles - Borromée de Montréal il vient de nous quitter. Il était le fils de feu M. Ollipe Lafrance, agent d'assurances de St-Jean et de feu Valida Langlois. Il laisse dans le deuil sa sœur, Adorine, de la Congrégation de Notre-Dame de Boucherville (S.S. Ollipe). Il est exposé au salon Darche 258 St-Charles ouest, à Longueuil, jusqu'à vendredi après-midi. Ensuite il sera exposé à l'église St-Antoine de Longueuil de vendredi après-midi à samedi matin. Funérailles, samedi matin, 10 heures à l'église St-Antoine, rue S-Charles, Longueuil et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-Jean-sur-Richelieu. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des offrandes seront plutôt recueillies pour des recherches sur la maladie de Parkinson.

SCALES (Donald)
A Montréal le 23 octobre 1979 à l'âge de 43 ans, est décédé M. Donald Scales, époux de Ginette Demers. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Linda, Carol et Robert; son père M. Frank Scales, sa sœur Mme Jean-Pierre Daoust (Shirley). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 boul. Monk
pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 1h, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

SEEMS (Albert)
A Montréal, le 23 octobre 1979 à l'âge de 73 ans, est décédé Albert Seems, frère d'Olive (Mme A. Limoges), Doris (Mme René Dorais). Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funéraire partira des salons
Feron Inc.
2035, rue Wellington à 11h45 pour se rendre à l'église St-Gabriel, où le service sera célébré à 12h. Inhumation à Belleville, Ontario, vendredi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h p.m.

WELLS (Michael Thomas)
Accidentellement à London, Ontario, le 22 octobre 1979, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Michael Thomas Wells, fils de feu Walter Wells et de feu Mary Birmingham, frère de feu Edmund. Lui survivent son frère Robert, sa sœur Eileen (Falardeau), ses belles-sœurs Audrey et Pearl, son beau-frère Roger, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funéraire partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église Our Lady of Fatima où le service sera célébré à 9h30 a.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visites vendredi: de 2h à 10h.

NÉCROLOGIE



M. J. ADELARD GAGNON
A l'Hôpital Général de Verdun, le 24 octobre 1979, à l'âge de 80 ans, est décédé M. J. Adélaïde Gagnon, autrefois de Québec, époux d'Antoinette Côté. Il laisse dans le deuil sa fille Marthe épouse de Dr Jean-Louis Patenaude, ses petits-enfants François et Johanne, ses sœurs Mlle Alice Gagnon, Mme Vve Antoinette Couture, Gemma (épouse de M. Paul Delisle), ses belles-sœurs Germaine (épouse de M. Lionel Laviolette), Mme veuve Paul Brault, Jeanne d'Arc (épouse de M. Pierre Philippe Bouchard) ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 octobre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie, 5551 rue Wellington, Verdun pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde où le service sera célébré à 2:00 h, et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Salon fermé de 5 à 7h.

Les assises annuelles de l'Association pour la santé publique du Québec dureront deux jours et regroupent environ 500 membres des professions médicales et paramédicales autour du thème «Pour une santé vraiment communautaire».

Perception faussée
De façon générale, la perception que les femmes ont de leur corps est celle d'un objet extérieur à elles-mêmes. Il en découle deux résultats: — Les femmes ne connaissent pas leur corps et ne le respectent pas. — Les intervenants extérieurs ne partant pas du respect de l'autonomie de l'individu, ne sont pas respectueux non plus de l'intégrité du corps de la femme.

Opération 30,000

Une mentalité à changer et des ressources à réaménager

par Nicole BEAUCHAMP

«Parmi les quelque 25,000 enfants placés au Québec, on retrouve des victimes d'une certaine époque, d'une certaine mentalité qui réfère à une tradition de placement à cause de facteurs socio-culturels historiques. Malgré une évolution notable, car le nombre de placements a sensiblement diminué depuis sept ans, il faut se retrousse les manches, promouvoir des ressources pour maintenir le plus possible les enfants dans leur milieu naturel.»

L'Association des Centres de Services Sociaux du Québec et le ministère des Affaires Sociales (NAS), par la voix de MM. Gilles Lacroix et Luc Malo (sous-ministre adjoint) ont ainsi fait part, hier, de leur réaction aux résultats de l'«Opération 30,000». Ce travail d'envergure, rappelle-t-on, a consisté à colliger une masse de données au sujet de tous les enfants placés ou référés aux Centres de Services Sociaux par l'intermédiaire de l'appareil judiciaire.

Ce vaste recensement, qui clarifie la situation des 30,338 enfants nécessitant une certaine «protection», aura des retombées directes: L'opération 30,000 enclenche pour nous une révision des politiques et des programmes du MAS, nous invite aussi à une révision de la pratique professionnelle, à un réaménagement des ressources et à un ajustement des lois en vigueur», a déclaré M. Luc Malo.

Ces intentions de changement se rattachent particulièrement aux faits saillants du rapport: Elles impliquent fondamentalement une question de financement: transférer des sommes investies dans les ressources de placement des enfants (familles d'accueil, centres d'accueil, etc.) vers des services de prévention; récupérer de l'argent des institutions de réadaptation sociale pour combler les lacunes du côté des enfants handicapés mentaux et physiques. A ce dernier chapitre, on constate en effet qu'il y a à la fois de plus en plus de places disponibles dans les centres d'accueil de réadaptation et trop d'enfants qui y séjournent.

Dans certaines régions du Québec — a affirmé M. Malo — on a commencé à fermer ou à transformer ce type d'institutions non sans se heurter à des résistances. Quant aux enfants handicapés, leur placement fréquent (neuf sur dix sont placés) commande qu'on renverse la vapeur. Pour ce faire, on envisage des mesures (garderies de jour, de soir, de fin de semaine, transports adaptés, etc.) pour encourager les parents à les garder dans la famille.

Le grand nombre de familles monoparentales, détriées et pauvres, d'où proviennent les enfants placés, indique, aux yeux des responsables des services sociaux, la nécessité d'accroître et de diversifier les services (garderie, entraide communautaire, auxiliaires familiales, mesures de sécurité du revenu, etc.) pour empêcher une dégradation telle qu'on doive retirer des enfants de leur milieu d'origine.

Donc, tout un équilibre à établir. En attendant, l'attention ne se détourne pas des 24,690 enfants placés surtout dans les centres d'accueil et les familles d'accueil (anciens foyers nourriciers). On dénombre 11,000 enfants abandonnés. Environ 2,000 enfants seraient adoptables. Pour une partie des autres, qui ont perdu leur foyer, on entend se prévaloir des nouvelles dispositions législatives concernant l'adoption subventionnée.

Il en reste tout de même un fort nombre qui ne pourront retourner dans leur famille et pour qui il faut songer à développer des milieux de vie stables autres que les institutions où leur potentiel risque de s'atrophier. Enfin, largement mises à contribution, les familles d'accueil méritent une meilleure reconnaissance et d'être davantage épaulées.

Les femmes ne connaissent pas leur corps

QUÉBEC (PC) — «La santé des femmes au sens large du mot se porte mal», a déclaré, hier, le ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Lise Payette, dans son discours d'ouverture du congrès de l'Association pour la santé publique. «La perception que les femmes ont de leur corps est le résultat d'une situation globale de la condition féminine» et «seule une remise en question fondamentale pourra véritablement changer cette perception et cette réalité», a dit Mme Payette.

Les assises annuelles de l'Association pour la santé publique du Québec dureront deux jours et regroupent environ 500 membres des professions médicales et paramédicales autour du thème «Pour une santé vraiment communautaire».

L'ASP est un organisme qui regroupe les agents de la santé en dehors de leur contexte purement professionnel ou institutionnel. Elle a pour but de former, d'informer et d'orienter les concepts fondamentaux du domaine de la santé communautaire.

De façon générale, la perception que les femmes ont de leur corps est celle d'un objet extérieur à elles-mêmes. Il en découle deux résultats: — Les femmes ne connaissent pas leur corps et ne le respectent pas. — Les intervenants extérieurs ne partant pas du respect de l'autonomie de l'individu, ne sont pas respectueux non plus de l'intégrité du corps de la femme.

Cette situation vient en grande partie de l'image féminine véhiculée par la société. D'abord, les rôles qui sont confiés à la femme sont ceux d'abord et avant tout de mère, d'épouse et de ménagère. Ensuite, la qualité qui semble nécessaire est celle de la féminité qui se définit, selon elle, par la dépendance, la douceur, le besoin de protection, soumission et l'oubli de soi. Il est encore rare de nos jours que cette image soit contrebalancée par une image de femme indépendante, sûre d'elle et autonome.

Commission scolaire LeGardeur

9,000 écoliers pourraient être obligés de marcher

par Huguette ROBERGE

Environ 9,000 écoliers de la commission scolaire LeGardeur risquent d'être affectés par une grève du transport scolaire dans la région de Repentigny, en banlieue est de Montréal. Dans un premier temps et à 83 p. cent, les employés de la compagnie Sabem viennent de donner à leur comité de négociation un mandat pour déclencher cinq grèves sporadiques de 24 heures, au moment qu'il jugera opportun.

Les négociations entre les employés et la com-

mission scolaire LeGardeur, qui a donné le contrat de transport de ses écoliers à Sabem, soit dans l'impossibilité d'organiser un système parallèle en cas de grève des chauffeurs d'autobus scolaires. Interrogé par LA PRESSE, le directeur du transport de LeGardeur, M. Gérard Marcotte, s'est borné à dire que la solution au problème devrait, encore une fois, être mise entre les mains des parents, lesquels seront forcés, comme il y a deux ans, d'assumer eux-mêmes le transport de leurs enfants.

Le syndicat (CSN) a demandé au ministre du Travail de nommer un conciliateur dans ce dossier. Lors du renouvellement de leur dernière convention collective, il y a près de deux ans, les employés de Sabem avaient fait une grève qui a duré cinq mois et demi.

Il semble que la com-

Intégration de Métropolitain Sud à la CTRSM

Les chauffeurs: pas question de perdre l'ancienneté acquise

par Michel HOTTE

Les 117 conducteurs d'autobus de Métropolitain-Sud n'ont aucune intention de renoncer à leur ancienneté advenant l'intégration de leur employeur à la Commission de transport de la Rive-Sud.

Ils l'ont d'ailleurs clairement signifié hier, lors d'une conférence de presse, alors que la CTRSM, créée par loi en 1971, s'apprête à absorber Métropolitain-Sud, dont les conducteurs sont affiliés à la CSN.

Ce n'est pas que la centrale, non plus que le syndicat, s'opposent à la fusion, qu'ils ont d'ailleurs discuté avec le gouvernement avant que celui-ci n'adopte la loi 56 permettant à la commis-

sion d'absorber Métropolitain-Sud. Seulement, on tient à ce que les employés de Métropolitain-Sud conservent leur ancienneté accumulée, sous leur nouvel employeur dont les 318 travailleurs actuels, membres de la Fraternité canadienne des cheminots, section 513, font l'objet d'une demande d'accréditation de la part du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Le problème vient du fait que le SCFP, même après discussions avec le syndicat CSN, s'en tient à faire passer les conducteurs de ce dernier, derrière tous les autres sur le plan de l'ancienneté, ce qui ferait que les conducteurs de Métropolitain-Sud, dont la moyenne est de

16½ ans d'expérience, se verraient sujets à congédiements avant ceux du nouveau syndicat.

C'est pourquoi, d'ailleurs, avant de passer à des «gestes beaucoup plus concrets», ils ont convaincu le député Guy Bisailon d'inscrire au feuillet de l'Assemblée législative un projet d'amendement qui aurait pour effet d'assurer leur ancienneté intégrale au sein de la CTRSM, et de facto à l'intérieur du syndicat dont se doteront l'ensemble des employés regroupés par cet employeur.

Pression politique, donc, avant que les syndiqués de Métropolitain-Sud, à moins de la reconnaissance de leur ancienneté, ne songent à débrayer pour assurer leur sécurité d'emploi.

Le budget de Laval présenté en décembre mais adopté plus tard

Interrogé à la fin de l'assemblée du comité exécutif, hier, afin de savoir si le budget municipal sera reporté à 1980, le maire Lucien Paement a mentionné qu'il sera probablement présenté au conseil municipal à la mi-décembre, mais adopté de façon définitive qu'au printemps prochain, voire même en juin.

Les contribuables lavallois recevront comme d'habitude un compte de taxes vers la même période que par le passé.

Ce compte ne sera toutefois que sommaire.

«On ne peut rien faire avant de savoir dans quelle direction nous allons avec la mise en place de la réforme sur la fiscalité municipale», de préciser M. Paement.

Modifications au budget de la CTL

Les commissaires de la Commission de transport de Laval viennent d'apporter quelques modifications à leur budget 1980, présenté, au début d'octobre, au greffier de la ville.

Les revenus budgétaires sont dorénavant de \$33,885,500 et la subvention du gouvernement provincial sera de \$6,878,700 et celle de la ville de \$8,407,300. Les dépenses pour la prochaine année ont été fixées à \$33,885,500.

En premier lieu, la CTL avait prévu un budget de \$36,322,900. L'aide du gouvernement était de \$8,169,100 et celle de Laval de \$9,984,300.

Le budget 1979 de cet organisme avait été de \$26,313,900.

Base de Saint-Hubert

Des épouses de militaires contestent une hausse «arbitraire» de loyer

par Georges LAMON

Plus de 200 épouses de militaires qui occupent des logements familiaux sur l'emplacement même de la Base des forces canadiennes à Saint-Hubert, ont contesté une augmentation arbitraire de 50 p. cent de leur loyer à partir du 1er novembre, que leur impose le gouvernement fédéral.

En effet, dans une pétition signée par 209 locataires du «Parc James» et adressée notamment au premier

ministre Joe Clark, au chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, au ministre de la Défense nationale et à l'ombudsman, ces femmes invitent les autorités concernées à reconsidérer cette hausse arbitraire de loyer.

Rappelons que c'est le 31 juillet que ces locataires avaient été avisés d'une hausse de loyer pouvant aller jusqu'à 50 p. cent, laquelle hausse entre en vigueur le 1er novembre.

Les pétitionnaires se fondent sur le fait que tout locataire doit être régi, en matière de location d'habitation, par la loi de la municipalité ou de la province où il habite. Or, au Québec, selon elles, c'est la Régie des loyers qui a juridiction en la matière et ses règlements stipulent qu'aucune hausse de loyer ne peut dépasser 11 p. cent.

Pourtant le gouvernement fédéral interprète, selon elles, ces deux allégations en in-

sistant sur le fait que ces militaires ne sont pas locataires et soumis à aucun bail, et que le terrain sur lequel ils (locataires) se trouvent est propriété fédérale, dont soumis à aucune juridiction fédérale.

Par ailleurs, les épouses des militaires, tout en refusant de se qualifier de «agitatrices politiques ou de féministes enragées», invoquent à l'appui de leur requête que leur famille est sujette

à des déménagements continuels. Ces mêmes déménagements qui font d'elles des «déracinées», qui perdent leurs amis, famille et voisin tout cela «sans se plaindre».

Enfin, si 90 p. cent d'entre elles ont décidé de signer cette pétition, c'est précisément parce que «la situation mérite qu'on nous prenne au sérieux», tout en insistant sur le fait que cette augmentation de loyer est «la goutte qui a fait déborder le vase».

De bien belles bottes

1. Botte cowboy avec talon de forme cône, sur semelle antidérapante. Intérieur doublé tricot nylon. Double surpiqûre blanche à l'empeigne et au talon. Du Canada. Cuir havane foncé brésilien.

80⁰⁰ paire

2. Botte à talon haut genre bottier, en suède et cuir. Intérieur doublé tricot nylon. Garniture ton or sur le côté de la tige.

70⁰⁰ paire

3. Botte à talon haut recouvert. Courroie réglable à la cheville. Intérieur doublé tricot nylon. Semelle antidérapante. Du Canada. Noir, brun moyen, blé d'hiver, gris.

70⁰⁰ paire

6½ à 9½ B dans le lot.

Achats en personne seulement.

Eaton Centre-ville (2e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, St-Bruno et Beloeil. (238)

Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON



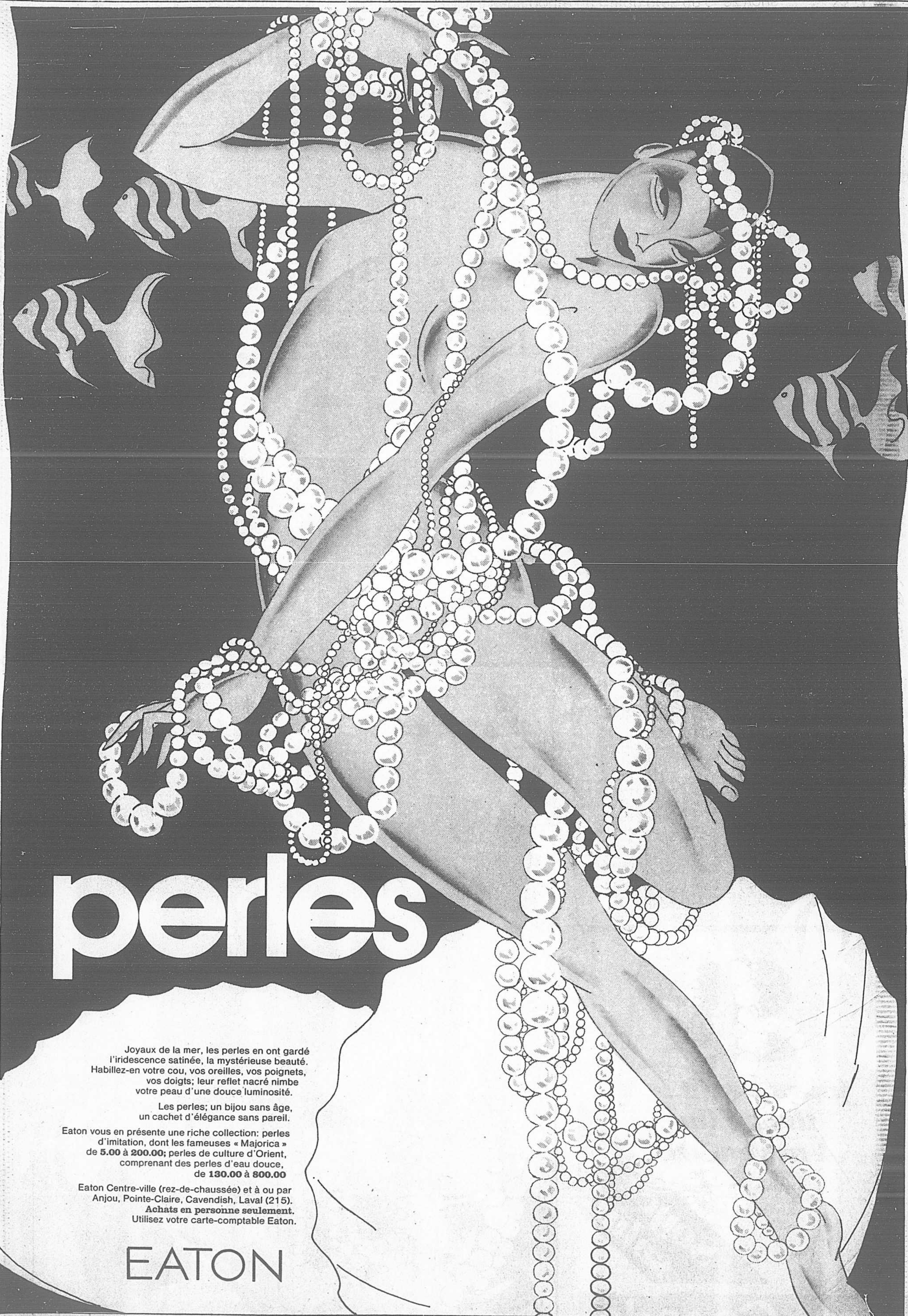
9

jours avant le tirage du 4 novembre

diffusé au réseau TVA à 22h

Soyez-y salut!

Loto Canada La loterie nationale



perles

Joyaux de la mer, les perles en ont gardé
l'iridescence satinée, la mystérieuse beauté.
Habillez-en votre cou, vos oreilles, vos poignets,
vos doigts; leur reflet nacré nimbe
votre peau d'une douce luminosité.

Les perles; un bijou sans âge,
un cachet d'élégance sans pareil.

Eaton vous en présente une riche collection: perles
d'imitation, dont les fameuses « Majorica »
de 5.00 à 200.00; perles de culture d'Orient,
comprenant des perles d'eau douce,
de 130.00 à 800.00

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à ou par
Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval (215).

Achats en personne seulement.
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

Si vous ne pouvez vous rendre au Centre-ville, il y a sans doute un Eaton près de chez vous.

Anjou
Les Galeries
d'Anjou

Cavendish
Mail Cavendish,
quartier Côte St-Luc

St-Bruno
Les Promenades St-Bruno
600 boul. Les Promenades

Greenfield Park
(Foyerama)
Les Galeries Taschereau
801 boul. Taschereau

Pointe-Claire
Centre commercial
Fairview

Laval
Carrefour Laval, Sortie 10
de l'autoroute Laval

St-Laurent
(Foyerama)
Galeries St-Laurent
2215 boul. Laurentien

Beloeil
(mode)
600 boul. Wilfrid Laurier
Beloeil